

**Faculté Arts, Lettres, Langues,**

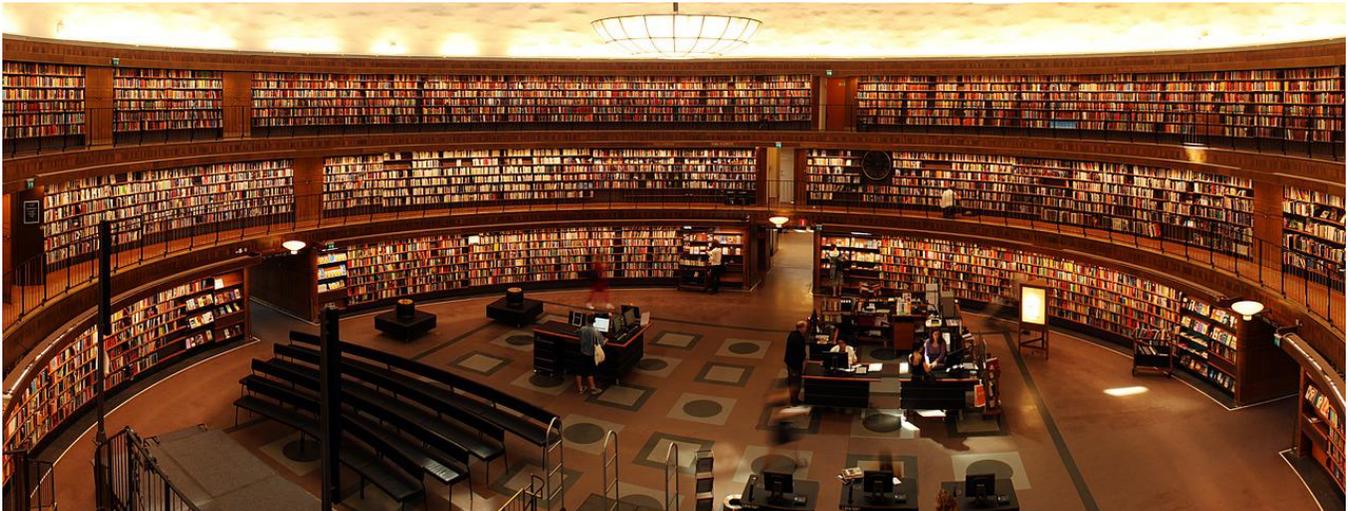
**21 Rue Denis Papin**

**F-42100 Saint Étienne**

**Tel : 04 77 43 79 90**

# **DÉPARTEMENT DE LETTRES**

## **LETTRES, LANGUES, ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ**



**2023 – 2024**

AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER	
MAR	1	VEN	1	D	1	MER	1	VEN	1	LUN	1
MER	2	SAM	2	LUN	2	JEU	2	SAM	2	MAR	2
JEU	3	D	3	MAR	3	VEN	3	D	3	MER	3
VEN	4	LUN	4	MER	4	SAM	4	LUN	4	JEU	4
SAM	5	MAR	5	JEU	5	D	5	MAR	5	VEN	5
D	6	MER	6	VEN	6	LUN	6	MER	6	SAM	6
LUN	7	JEU	7	SAM	7	MAR	7	JEU	7	D	7
MAR	8	VEN	8	D	8	MER	8	VEN	8	LUN	8
MER	9	SAM	9	LUN	9	JEU	9	SAM	9	MAR	9
JEU	10	D	10	MAR	10	VEN	10	D	10	MER	10
VEN	11	LUN	11	MER	11	SAM	11	LUN	11	JEU	11
SAM	12	MAR	12	JEU	12	D	12	MAR	12	VEN	12
D	13	MER	13	VEN	13	LUN	13	MER	13	SAM	13
LUN	14	JEU	14	SAM	14	MAR	14	JEU	14	D	14
MAR	15	VEN	15	D	15	MER	15	VEN	15	LUN	15
MER	16	SAM	16	LUN	16	JEU	16	SAM	16	MAR	16
JEU	17	D	17	MAR	17	VEN	17	D	17	MER	17
VEN	18	LUN	18	MER	18	SAM	18	LUN	18	JEU	18
SAM	19	MAR	19	JEU	19	D	19	MAR	19	VEN	19
D	20	MER	20	VEN	20	LUN	20	MER	20	SAM	20
LUN	21	JEU	21	SAM	21	MAR	21	JEU	21	D	21
MAR	22	VEN	22	D	22	MER	22	VEN	22	LUN	22
MER	23	SAM	23	LUN	23	JEU	23	SAM	23	MAR	23
JEU	24	D	24	MAR	24	VEN	24	D	24	MER	24
VEN	25	LUN	25	MER	25	SAM	25	LUN	25	JEU	25
SAM	26	MAR	26	JEU	26	D	26	MAR	26	VEN	26
D	27	MER	27	VEN	27	LUN	27	MER	27	SAM	27
LUN	28	JEU	28	SAM	28	MAR	28	JEU	28	D	28
MAR	29	VEN	29	D	29	MER	29	VEN	29	LUN	29
MER	30	SAM	30	LUN	30	JEU	30	SAM	30	MAR	30
JEU	31			MAR	31			D	31	MER	31

FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN		JUILLET	
JEU 1		VEN 1		LUN 1		MER 1		SAM 1		LUN 1	Copies en scol
VEN 2		SAM 2		MAR 2		JEU 2	semaine de revision	D 2		MAR 2	
SAM 3		D 3		MER 3	11	VEN 3	Notes CC en scol	LUN 3	Jurys	MER 3	
D 4		LUN 4		JEU 4		SAM 4		MAR 4		JEU 4	
LUN 5	4	MAR 5	7	VEN 5		D 5		MER 5		VEN 5	
MAR 6		MER 6		SAM 6		LUN 6		JEU 6		SAM 6	
MER 7		JEU 7		D 7		MAR 7		VEN 7		D 7	
JEU 8		VEN 8		LUN 8	Sujets exam	MER 8		SAM 8		LUN 8	Jurys
VEN 9		SAM 9		MAR 9		JEU 9		D 9		MAR 9	
SAM 10		D 10		MER 10	12	VEN 10	Administration fermée	LUN 10		MER 10	
D 11		LUN 11		JEU 11		SAM 11		MAR 11		JEU 11	
LUN 12		MAR 12	8	VEN 12		D 12		MER 12		VEN 12	
MAR 13		MER 13		SAM 13		LUN 13		JEU 13		SAM 13	
MER 14	5	JEU 14		D 14		MAR 14		VEN 14		D 14	
JEU 15		VEN 15		LUN 15		MER 15	Epreuves terminales session une	SAM 15		LUN 15	
VEN 16		SAM 16		MAR 16		JEU 16		D 16		MAR 16	
SAM 17		D 17		MER 17	13	VEN 17		LUN 17		MER 17	
D 18		LUN 18	Notes sur Myujm	JEU 18		SAM 18		MAR 18		JEU 18	
LUN 19		MAR 19		VEN 19		D 19		MER 19	Epreuves terminales session deux	VEN 19	
MAR 20		MER 20	9	SAM 20		LUN 20		JEU 20		SAM 20	
MER 21	6	JEU 21		D 21		MAR 21		VEN 21		D 21	
JEU 22		VEN 22		LUN 22		MER 22	Epreuves terminales session une	SAM 22		LUN 22	
VEN 23		SAM 23		MAR 23		JEU 23		D 23		MAR 23	
SAM 24		D 24		MER 24		VEN 24		LUN 24		MER 24	
D 25		LUN 25		JEU 25		SAM 25		MAR 25		JEU 25	Administration fermée
LUN 26		MAR 26	10	VEN 26		D 26		MER 26	Epreuves terminales session deux	VEN 26	
MAR 27		MER 27		SAM 27		LUN 27	Copies en scol	JEU 27		SAM 27	
MER 28		JEU 28		D 28		MAR 28		VEN 28		D 28	
JEU 29		VEN 29		LUN 29	semaine de revision	MER 29		SAM 29		LUN 29	
		SAM 30		MAR 30		JEU 30		D 30		MAR 30	
		D 31				VEN 31				MER 31	

## SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
Rentrée et calendrier universitaire .....	2
• Organisation de la faculté ALL et du département de lettres .....	3
• Enseignant·e·s statutaires du département de lettres .....	4
• Régime général des études .....	5-6
• Association des étudiants.....	7
• <b>LICENCE DE LETTRES, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ .....</b>	<b>8</b>
• Semestre 1 de licence de LLCA .....	8-12
- Outils & recherches documentaires .....	13-14
- Le plagiat .....	15
• Semestre 2 de licence de LLCA .....	16-19
• Semestre 3 de licence de LLCA .....	20-24
• Semestre 4 de licence de LLCA .....	25-29
- Projet personnel et professionnel (PPP).....	30
• Semestre 5 de licence de LLCA .....	31-38
- Récapitulatif Option préprofessionnalisation (S5) .....	39
• Semestre 6 de licence de LLCA .....	40-47
- Récapitulatif Option préprofessionnalisation (S6) .....	48
• <b>POURSUIITE D'ÉTUDES EN MASTER.....</b>	<b>51-52</b>
• Échanges internationaux.....	53-54
• Règlement intérieur du département de lettres .....	55-57
• Service universitaire d'information et d'orientation Cap avenir.....	57-58
• Bibliothèque universitaire (BU) .....	59-60
• Services numériques pour étudiant·e·s.....	61
• Service des presses.....	62
• Plan du campus Tréfilerie (Saint-Étienne).....	63
• Plan du secteur Berges du Rhône et du Campus Berges du Rhône (Lyon).....	64-65

### IMPORTANT

**Ce livret vous sera utile toute l'année.  
Prière de le consulter, de le conserver  
et de l'apporter lors des réunions de rentrée.**

**Le calendrier ALL et les livrets du département de lettres  
peuvent être téléchargés en format .PDF  
à partir des pages Internet de la faculté arts lettres langues (ALL) :**  
☞ <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

## RENTRÉE UNIVERSITAIRE

### Réunions de rentrée pour les étudiant·e·s du département de lettres

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant·e·s de lettres auront lieu le **jeudi 7 septembre 2023**.

Les horaires suivants sont susceptibles de changer. Il est impératif de les vérifier en consultant, la veille, le site de la Faculté ALL :

- 10 h 00 : accueil des étudiant·e·s de L1 (semestres 1 et 2)
- 09 h 00 : accueil des étudiant·e·s de L2 (semestres 3 et 4)
- 11 h 30 : accueil des étudiant·e·s de L3 (semestres 5 et 6)

**NB : Les étudiants de LLCA seront réunis ensemble à la fin de la présentation générale par année d'étude.**

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur l'espace numérique de travail (ENT)**.

Un **plan du campus Tréfilerie** (Saint-Étienne) est reproduit à la fin du livret et peut être téléchargé en format .pdf depuis le site de l'Université : <http://www.univ-st-etienne.fr> : Infos pratiques >> Campus et transports >> Localisation des campus >> Vivre et étudier à Saint-Étienne... Au centre le campus « Tréfilerie » >> Se repérer... Plan du campus

Un **plan du campus Berges du Rhône** (Lyon) est reproduit à la fin du livret.

## CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

Le calendrier de la faculté ALL reproduit dans ce livret (2° de couverture) peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL : <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

**Début des cours (à Saint-Étienne et à Lyon, Campus Berges du Rhône) : le lundi 11 septembre 2023 (conformément à l'emploi du temps)**

### ANNÉE UNIVERSITAIRE :

**1<sup>er</sup> semestre** : du lundi 11 septembre 2023 au samedi 9 décembre 2023 (12 semaines).

**2<sup>nd</sup> semestre** : du lundi 15 janvier 2024 au samedi 13 avril 2024 (12 semaines).

### VACANCES UNIVERSITAIRES :

**Toussaint** : du dimanche 29 octobre au dimanche 5 novembre 2023

**Noël** : du samedi 23 décembre 2023 au mercredi 3 janvier 2024

**Hiver** : du dimanche 25 février au dimanche 3 mars 2024

**Printemps** : du dimanche 21 avril au dimanche 28 avril 2024

**Ascension** : du mercredi 8 mai au dimanche 12 mai 2024

### ATTENTION

*Des modifications pourront être apportées à ce livret.*

*Les étudiant·e·s sont invité·e·s à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité, leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations.*

## FACULTÉ ARTS, LETTRES, LANGUES

La faculté Arts, Lettres, Langues (ALL) est une des facultés qui composent l'Université Jean Monnet (avec la faculté de sciences humaines et sociales, la faculté de droit, la faculté des sciences et techniques, etc.).

**Adresse de la faculté :** 21 rue Denis Papin – 42023 Saint-Étienne cedex 2

**Directrice :** Mme Clara MORTAMET ✉ [clara.mortamet@univ-st-etienne.fr](mailto:clara.mortamet@univ-st-etienne.fr)

**Responsable administratif :** M. Richard CHAPUIS ✉ [richard.chapuis@univ-st-etienne.fr](mailto:richard.chapuis@univ-st-etienne.fr)

**Pour les étudiant·e·s de lettres :**

**Service de la scolarité (examens) :**

Information précisée à la rentrée ☎ 04 77 42 13 20

**Secrétariat (emploi du temps, absence des enseignant·e·s) :**

Mme Claudine BENNACER ☎ 04 77 42 13 14

[claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr](mailto:claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr)

## ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT DES LETTRES

**Directeur du département :** M. Pierre MANEN

✉ [pierre.manen@univ-st-etienne.fr](mailto:pierre.manen@univ-st-etienne.fr)

**Responsables de section :**

Grammaire française : M. Pierre MANEN

Langues anciennes : Mme Aline CANELLIS

Littérature comparée : M. Yves CLAVARON

Littérature française : Mme Élise RAJCHENBACH

**Coordinatrices de parcours :**

Licence mutualisée de Lettres classiques (Lyon – Saint-Étienne) : Mme Aline CANELLIS

Parcours Lettres et Arts : Mme Élise RAJCHENBACH

**Coordinatrices et coordinateurs de cours :**

Culture biblique : Stéphane GOUGELMANN

Culture mythologique : Mme Zoé SCHWEITZER

Grammaire française non spécialistes : Mme Chloé FARIGOULE

Culture antique 1 et 2 : Mme Aline CANELLIS

Langue vivante (anglais) : M. Léo CLERC

**Responsable du plan réussite en licence (PRL) pour la faculté ALL :** NN

**Coordinatrice du conseil de perfectionnement lettres-FLE :** NN

**Référent numérique et pédagogie :** M. Laurent POTTIER

**Responsables du master mention « Lettres » :**

- Responsable du parcours Lettres modernes : Mme Delphine REGUIG

- Responsable du parcours Métiers des Institutions Culturelles : Mmes Morgane KIEFFER et Carole NOSELLA

**Responsable du master mention « MEEF », parcours Lettres, option Lettres modernes :** M. Pierre MANEN

## ENSEIGNANT·E·S STATUTAIRES DU DÉPARTEMENT DE LETTRES

Mme Christelle BAHIER-PORTE	PR	Littérature française	<a href="mailto:christelle.porte@univ-st-etienne.fr">christelle.porte@univ-st-etienne.fr</a>
M. Adrien BRESSON	DC	Latin	<a href="mailto:adrien.bresson@univ-st-etienne.fr">adrien.bresson@univ-st-etienne.fr</a>
M. Ian BYRD	ATER	Littérature française	<a href="mailto:ian.byrd@univ-st-etienne.fr">ian.byrd@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Noémie CADEAU	DC	Littérature comparée	<a href="mailto:noemie.cadeau@ens-lyon.fr">noemie.cadeau@ens-lyon.fr</a>
Mme Aline CANELLIS	PR	Latin	<a href="mailto:aline.canellis@univ-st-etienne.fr">aline.canellis@univ-st-etienne.fr</a>
M. Yves CLAVARON	PR	Littérature comparée	<a href="mailto:yves.clavaron@univ-st-etienne.fr">yves.clavaron@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Judith COHEN	ATER	Littérature française	<a href="mailto:judith.cohen@univ-st-etienne.fr">judith.cohen@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Sandrine COIN-LONGERAY	MCF	Linguistique des langues anc.	<a href="mailto:sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr">sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Chloé FARIGOULE	PRCE	Grammaire	<a href="mailto:chloe.farigoule@univ-st-etienne.fr">chloe.farigoule@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Florence GARAMBOIS	MCF HDR	Latin	<a href="mailto:florence.garambois.vasquez@univ-st-etienne.fr">florence.garambois.vasquez@univ-st-etienne.fr</a>
M. Stéphane GOUGELMANN	MCF	Littérature française	<a href="mailto:stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr">stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Stavroula KEFALLONITIS	MCF	Grec	<a href="mailto:stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr">stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Morgane KIEFFER	MCF	Littérature française	<a href="mailto:morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr">morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Aude LAFERRIÈRE	MCF	Linguistique Stylistique	<a href="mailto:aude.laferriere@univ-st-etienne.fr">aude.laferriere@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Nina LUTZ	DC	Littérature française	<a href="mailto:nina.lutz@univ-st-etienne.fr">nina.lutz@univ-st-etienne.fr</a>
M. Pierre MANEN	MCF	Grammaire	<a href="mailto:pierre.manen@univ-st-etienne.fr">pierre.manen@univ-st-etienne.fr</a>
M. Frédéric MARTIN-ACHARD	MCF	Stylistique	<a href="mailto:frederic.martin.achard@univ-st-etienne.fr">frederic.martin.achard@univ-st-etienne.fr</a>
M. Jean-Christophe PITAVY	MCF	Linguistique	<a href="mailto:jean.christophe.pitavy@univ-st-etienne.fr">jean.christophe.pitavy@univ-st-etienne.fr</a>
M. Thibaut RADOMME	MCF	Littérature française	<a href="mailto:thibaut.radomme@univ-st-etienne.fr">thibaut.radomme@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Élise RAJCHENBACH	MCF	Littérature française	<a href="mailto:elise.rajchenbach@univ-st-etienne.fr">elise.rajchenbach@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Delphine REGUIG	PR	Littérature française	<a href="mailto:delphine.reguig@univ-st-etienne.fr">delphine.reguig@univ-st-etienne.fr</a>
M. Jean-Marie ROULIN	PR	Littérature française	<a href="mailto:jean.marie.roulin@univ-st-etienne.fr">jean.marie.roulin@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Zoé SCHWEITZER	MCF HDR	Littérature comparée	<a href="mailto:zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr">zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr</a>
Mme Camille SIGNES	ATER	Littérature française	<a href="mailto:camille.signes@univ-st-etienne.fr">camille.signes@univ-st-etienne.fr</a>

*Il est fait appel à d'autres professeur·e·s, notamment pour assurer l'enseignement des langues vivantes et de langue française.*

ATER : attaché·e temporaire d'enseignement et de recherche

DC : doctorant·e contractuel·l·e

MCF : maître·sse de conférences / MCF (HDR) : maître·sse de conférences (habilité·e à diriger les recherches)

PR : professeur·e des universités

# RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES UJM ET SPÉCIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur le site internet de la composante :  
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

## 5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant·e·s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

## 6. VALIDATION DES CREDITS

### 6.4. PRINCIPES GENERAUX DU RATTRAPAGE

**Le rattrapage n'est pas obligatoire.**

- Un·e étudiant·e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un·e étudiant·e absent·e à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant·e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1<sup>er</sup> session, soit celle du rattrapage.

### 6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

#### *JURY DE PROGRESSION*

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

#### *JURYS DE DIPLOME*

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant·e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant·e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant·e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

## 7. ASSIDUITE

### 7.1 CAS GENERAL

L'étudiant·e qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1<sup>er</sup> session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant·e.

## 14. DISPOSITIONS PARTICULIERES

### 14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

## *Règles spécifiques d'obtention de la licence*

### *Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement*

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant·e·s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 1.



**Attention : les étudiant·e·s inscrit·e·s en bloqué doivent impérativement prendre contact avec les divers·e·s enseignant·e·s de tous les cours qu'elles ou ils suivent dès le début du semestre.**

## PHILEÏ : ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN LETTRES

L'association Phileï est l'association étudiante de Lettres a pour vocation d'accueillir et d'intégrer les étudiants en littérature, en particulier les premières années. Au-delà de cet objectif premier, le fonctionnement de l'association repose sur le dialogue avec plusieurs organismes de la ville de Saint-Etienne, librairies, musées, cafés, etc. afin de pouvoir proposer des événements littéraires qui sont organisés au fil de l'année. Par ailleurs, regroupant des étudiants de la licence au master, nous sommes également disponibles pour accompagner les étudiants et répondre à toutes leurs questions, au sujet du fonctionnement de l'université ou encore de la vie étudiante. Nous espérons vous trouver nombreux et vous souhaitons la bienvenue à l'université Jean Monnet !

### Contacts :

Mail ✉ [bde.philei@mailo.com](mailto:bde.philei@mailo.com)

Instagram : 📷 @philei.bde

Présidente : Alicia Faure ✉ [alicia.faure@etu.univ-st-etienne.fr](mailto:alicia.faure@etu.univ-st-etienne.fr)

Secrétaire Irina Troubetzky ✉ [troubetzkyirina@gmail.com](mailto:troubetzkyirina@gmail.com)

<b>ORGANISATION DU SEMESTRE 1</b>
-----------------------------------

Bloc 1 Langues anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
<b>Latin I ou II</b>		36	CCI	Écrit 1 h 30		4	1
<b>Grec I ou II</b>		36	CCI	Écrit 1 h 30		4	1

Bloc 2 Repères historiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
<b>Histoire, littérature et culture du Moyen Âge</b>	12	6	Terminal écrit 2h	Écrit 2h	Oral	2	1
<b>Histoire Littéraire</b>	12	12	Travaux en cours de semestre (25%) + Terminal écrit 2h (75%)	Écrit 2h	Écrit 2h	2	1

Bloc 3 Littérature française	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
<b>Littérature française</b>	12	20	Un exercice pratique Terminal écrit : 4h	Écrit 4h.	Écrit 2h.		

Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
<b>Langue française</b>		18	2 écrits de 45 mn	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1
<b>Langue vivante</b>		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
<b>Culture antique I</b>		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	3	1
<b>Culture mythologique</b>		18	Exercice pratique	Écrit 1h30	Écrit 1h	3	1

Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects	Coef.
<b>Méthodologie</b>		18	3 exercices en cours de semestre avec moyenne des deux meilleurs notés)	Écrit 2h	Incluse dans le CC	3	1
<b>Outils documentaires</b>		6+4	QCM sur poste + DNC (coef. 2)	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1
<b>TICE / PIX TICE / PIX (4h en présence + 2h en ligne + module BU 4h)</b>			QCROC en ligne (coef. 1)	Écrit 1h	Écrit 1h		
<b>module BU</b>			QROC (coef. 1)	Écrit 1h	Écrit 1h		

## PROGRAMMES DU PREMIER SEMESTRE

*Cours mutualisés donnés à LYON (UJM, Lyon 2, Lyon 3)*

### Bloc 1 : Langues anciennes

#### Grec I ou II

##### **GREC 1A : mercredi 14-15.30 + jeudi 15.30-17**

*Enseignant* : Hélène Olivier et Xavier Baki Mignot (groupe 1) ; Sophie Sanzey et Guillaume Bankowski (groupe 2)

*Descriptif* : ce cours s'adresse aux étudiants qui n'ont jamais étudié le grec. L'apprentissage de la langue se fera à partir du manuel *Hermaion*-initiation au grec ancien de Jean-Victor Vernhes, édition Ophrys. L'achat d'une grammaire grecque (celle d'Allard et Feuillâtre chez Hachette ou la Ragon-Dain chez Nathan) est vivement conseillé.

Après l'apprentissage de l'écriture et de la lecture du grec ancien, seront étudiées les deux premières déclinaisons ainsi que les modèles les plus simples de la 3<sup>ème</sup> déclinaison. Pour ce qui est des formes verbales, on se limitera à l'étude du présent de l'indicatif des verbes non contractes et contractes en  $\omega$  à toutes les personnes et à toutes les voix, à la conjugaison du verbe être au présent de l'indicatif, à la connaissance de l'infinitif présent et des participes présents.

Il est indispensable d'acheter le manuel *Hermaion* car il devra être apporté à chaque cours et sera le support de l'enseignement pour les 2 ou 3 années de licence. Il s'agit d'un manuel de leçons mais aussi d'exercices. Le semestre 1 s'intéressera aux 6 premières étapes.

*MCC* : CCI. Ce contrôle continu prendra la forme de courtes interrogations de morphologie ou de vocabulaire, de retraductions de phrases grecques, de courts exercices notés pour vérifier la régularité de l'apprentissage et de contrôles plus longs portant sur plusieurs chapitres.

##### **GREC 2A : mercredi 14-15.30 + jeudi 15.30-17**

*Enseignant* : Daniel Vallat et Caroline Plichon

*Descriptif* : voir semestre 3

*MCC* : CCI

#### Latin I ou II

##### **LATIN 1A : mercredi 15.30-17 + jeudi 14-15.30**

*Enseignant* : Bruno Bureau (groupe 1) ; Ysé Avocat et Sophie Sanzey (groupe 2)

*Descriptif* :

Principes généraux : les enseignements de langue latine de niveau 1 et 2 proposent un parcours d'acquisition progressif de la grammaire par l'étude de textes de difficulté croissante, assortie d'exercices systématiques, en version et thème, afin d'amener à la compréhension la plus aisée possible. Ce cours s'appuie sur des fiches synthétiques de grammaire, sous format papier et/ou sur l'ENT, et sur un livret de vocabulaire, qu'il faudra maîtriser graduellement et cumulativement (par ex., en S3, le vocabulaire des S1 et S2 est tenu pour acquis). Le travail conjugue apprentissage et décodage en cours et exercices en autonomie. Des tests et devoirs réguliers sont faits en classe.

Programme du S1 :

Morphologie : déclinaisons 1 à 3 ; adjectifs 1<sup>ère</sup> classe (2<sup>e</sup> classe évoquée) ; système des conjugaisons (tous modes, tous temps aux P3 et P6) ; approche des pronoms.

Syntaxe : emploi des cas ; genre neutre ; structure basique de la phrase ; syntaxe de l'accord ; proposition infinitive ; ablatif absolu.

*MCC* : CCI

##### **LATIN 2A : mercredi 15.30-17 + jeudi 14-15.30**

*Enseignant* : Romain Lorient

*Descriptif* : voir semestre 3

*MCC* : CCI

*Cours donnés à Saint-Étienne (mutualisés avec les Lettres Modernes)*

### Bloc 2 – Repères historiques

#### Histoire, littérature et culture du Moyen Âge

Mme Dupuy

Le cours vise à initier les étudiant·e·s à la connaissance de la civilisation de l'Occident latin chrétien médiéval et à la compréhension de quelques-uns de ses aspects politiques, sociaux et culturels. Après une introduction

historique générale à la période, le cours se concentrera sur la littérature française médiévale afin d'en présenter les principaux genres et les œuvres canoniques, mais aussi les thèmes, motifs et principes poétiques majeurs.

Lecture recommandée :

Michel Zink, *Littérature française du Moyen Âge*, 3<sup>e</sup> éd. mise à jour, Paris, Presses universitaires de France (« Quadrige Manuels »), 2020. [Les éditions précédentes conviennent également.]

## Histoire littéraire

**Mme Trahand, Mme Perrot**

### La littérature du XIX<sup>e</sup> siècle

Le XIX<sup>e</sup> siècle constitue un tournant majeur pour la société, l'histoire des idées et la littérature, et annonce, en bien des aspects, notre époque moderne. Il s'agira d'installer des bases solides quant à la connaissance de cette époque-clé (son histoire, ses mécanismes sociaux, sa dichotomie Paris-province, ses avancées scientifiques, ...) afin de comprendre comment ces particularités ont influencé l'écriture des romanciers, des dramaturges et des poètes. Nous aborderons aussi les caractéristiques des grands mouvements littéraires de ce siècle. Le cours s'appuiera sur de nombreux extraits littéraires, mais aussi sur la lecture obligatoire de dix œuvres.

### Programme de lecture obligatoire (les éditions sont proposées à titre indicatif) :

Constant, *Adolphe*, éd. Jean-Marie Roulin, GF [1816].

Claire de Duras, *Ourika*, éd. Benedetta Craveri, GF [1823].

Hugo, *Préface de Cromwell*, GF [1827] et *Lucrèce Borgia*, éd. Sophie Mentzel, Le Livre de poche [1833].

Balzac, *Le Père Goriot*, éd. Félicien Marceau, Folio classique [1835].

Aloysius Bertrand, *Gaspard de la nuit*, du début au Troisième Livre « La Nuit et ses Prestiges » inclus (pp.43-140), éd. Jean-Luc. Steinmetz, Le Livre de poche [1842].

Rimbaud, *Les Cahiers de Douai*, in *Œuvres complètes*, tome I, *Cahiers de Douai, Poésies*, éd. Jean-Luc. Steinmetz, Folio Classique [1870].

Barbey d'Aurevilly, *Les Diaboliques*, éd. Jacques Petit, Folio classique [1874].

Flaubert, *Un Coeur simple* in *Les trois contes*, éd. Pierre Marc de Biasi, GF [1877].

Maupassant, *Bel-Ami*, éd. Jean-Louis Bory, Folio classique [1885].

Alfred Jarry, *Ubu roi*, éd. Patrick Besnier, GF [1896].

Il est recommandé de débiter la lecture de ces œuvres, et en particulier des romans, avant le début des cours.

## Bloc 3 – Littérature française

### Littérature française

**Mme Dupuy, Mme Signes**

Le cours propose l'étude de deux poètes majeurs des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, Pierre de Ronsard et Théophile de Viau. En dialogue avec les séances de travaux dirigés, l'analyse de leurs œuvres poétiques permettra aux étudiant·e·s de perfectionner leurs compétences en explication de texte.

#### Textes (l'acquisition de ces ouvrages n'est **pas nécessaire**) :

Pierre de Ronsard, *Les Amours*, éd. Albert-Marie Schmidt, notes de Françoise Joukovsky, Paris, Gallimard (« NRF Poésie »), 2016.

Théophile de Viau, *Œuvres poétiques suivies des Amours tragiques de Pyrame et Thisbé*, éd. Guido Saba, Paris, Classiques Garnier (« Classiques Jaunes »), 2008.

## Bloc 4 – Langues

### Langue française

**Responsable de l'enseignement : M. Manen**

Ce cours se propose de décrire la langue française en commençant par l'étude de la formation des mots. Seront ensuite envisagées leurs relations sémantiques puis leurs catégories grammaticales.

## Langue vivante – Anglais, allemand, espagnol ou italien

### LV1 – Anglais (semestres 1 à 6)

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

**Programme précisé à la rentrée.**

### Allemand, espagnol ou italien

Se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

## Bloc 5 – Ouverture et sensibilisation

### Culture antique I

La culture antique est à la base de notre culture par la place qu'elle occupe de très longue date dans la tradition de pensée européenne, intimement liée à l'ensemble des savoirs étudiés à l'Université.

Dès l'année de L1, son enseignement apporte à la fois un complément indispensable à la culture de tous·tes et des concepts qui accompagneront chacun·e tout au long de son parcours universitaire. Les approches proposées dans le cadre de ce cours sont caractérisées par leur diversité, ainsi que par la variété des thèmes et des supports abordés.

Repères historiques (chronologies et grands personnages).

### Culture mythologique

Après avoir défini la notion de mythe, on étudiera différents exemples de mythes, tirés de la culture grecque et latine ou provenant d'horizons plus récents. Ils seront envisagés selon des approches différentes (poétique, politique, anthropologique, etc.) et, éventuellement, à travers les divers genres qui les ont exploités (littérature, peinture, musique, etc.). Détenir une culture mythologique s'avère essentiel pour bien comprendre les textes et appréhender des univers culturels variés dans leur singularité.

## Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

### Méthodologie

#### Mme Farat, Mme Perrot

Ce cours est une initiation à l'analyse précise et méthodique d'un texte littéraire : qu'est-ce que lire ? comment « expliquer » un texte et dans quel(s) but(s) ? avec quels « outils » ? Qu'est qu'une « problématique » ? Au premier semestre, on travaillera essentiellement sur l'explication de texte linéaire et la problématisation de la lecture. Les textes d'étude seront choisis en rapport avec la liste des ouvrages proposés dans les cours d'histoire littéraire et avec les œuvres complètes étudiées dans le cours de littérature française.

Un module de 2h. par groupe sera consacré à la présentation des études universitaires.

### Outils documentaires et module BU

*Voir description ci-dessous, p. 13.*

#### Tutorat

Les étudiant·e·s inscrit·e·s dans les premiers semestres ont la possibilité de bénéficier de séances hebdomadaires de tutorat assurées par des étudiant·e·s en fin de cursus universitaire. Ces séances – qui ne sont pas des cours – visent à apporter à l'étudiant·e une aide individuelle. Seules les séances de début d'année sont obligatoires (connaissance de la bibliothèque universitaire, méthodes de recherche de documents, etc.), mais les enseignant·e·s se réservent la possibilité d'imposer le tutorat aux étudiant·e·s en difficulté. Sélectionné·e·s par les enseignant·e·s, les tutrices et/ou tuteurs ont les compétences requises. Par leur statut et leur âge, elles et/ou ils sont

en outre proches des étudiant·e·s, capables de répondre à leurs attentes et de leur apporter une aide précieuse.

**UE1 OUTILS DOCUMENTAIRES / Méthodologie (L1 – semestre 1)**  
**Informations complémentaires sur le module transversal**  
**« Outils et Culture numériques » et « Recherche documentaire »**

Outils et culture numériques

**1. Contexte**

*Intitulé du cours / de la formation* : Outils et culture numériques

*Modalité* : 70 % en présentiel, 30 % en ligne

*Public cible* : Étudiant·e·s de L1 S1, cours transversaux des facultés Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales à l'UJM

*Pré-requis* : savoir manipuler un ordinateur

*Durée totale* : 10 TD

*Charge de travail pour les apprenants (nombre de crédits / nombre d'heures)* : 4 TD (en présentiel) / 6 h TD (en ligne)

**2. Compétences visées par le dispositif / objectifs d'apprentissage :**

*A la fin de ce cours / cette formation, l'apprenant sera capable de...*

- travailler sur la plateforme Moodle
- avoir une connaissance de base des outils numériques
- utiliser basiquement les logiciels de bureautique
- reconnaître le plagiat et y remédier
- citer ses sources (bibliographie et webographie)

*Objectifs* : PIX (ancien C2i niveau 1) niveau de base minimum

*Des informations plus précises seront communiquées à la rentrée.*

*Vers le PIX Niveau basique*

**Entraînement déjà possible sur la nouvelle plateforme de certification : <https://pix.fr>**

**1. Information et données**

Recherche d'information, gestion et traitement de données.

**2. Communication et collaboration**

Échanger, publier, collaborer et gérer son identité numérique.

**3. Création de contenus**

Textes, diaporamas, images, vidéos, son... et un peu de programmation.

**4. Protection et sécurité**

Sécuriser les équipements, les communications et les données

Pour les étudiant·e·s, notamment en régime bloqué, contact : [sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr](mailto:sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr)



## RECHERCHE DOCUMENTAIRE COURS ET EXAMEN

### 1 - CONTEXTE :

*Intitulé du cours* : Recherche documentaire

*Modalités* : Entièrement en ligne sur la plateforme Moodle de l'université

*Public cible* : Tous les étudiant·e·s de L1 S1

*Pré-requis* : savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Moodle, savoir se connecter à sa messagerie universitaire.

*Durée totale* : 4 h de TD en ligne

*Charge de travail pour les apprenants* : 4 heures de TD en ligne

### 2 – COMPÉTENCES VISÉES PAR LE DISPOSITIF / OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable de :

- Utiliser les services proposés par sa bibliothèque
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Choisir des mots-clés pertinents pour sa recherche d'information
- Choisir et identifier les documents utiles dans le cadre d'une recherche documentaire
- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Accéder aux livres numériques, dictionnaire / encyclopédie en ligne utiles pour ses études

### 3 – MODALITÉS DU COURS EN LIGNE

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

#### Modalités d'accompagnement

- Tutorat spécifique dans les bibliothèques : Consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat
- Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours
- Une FAQ consultable sur le cours en ligne
- Une hotline : [bu.formation@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.formation@univ-st-etienne.fr) (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h).

#### Mise à disposition de matériel :

- Ordinateurs fixes dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à domicile dans toutes les bibliothèques de l'UJM
- Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place : dans la bibliothèque Tréfilerie.

### 4 – MODALITÉS D'ÉVALUATION

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Moodle.

A passer en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire)

Attention ! avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à [bu.formation@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.formation@univ-st-etienne.fr).

## LE PLAGIAT ... RENDRE DES TRAVAUX SANS PLAGIER

### Qu'est-ce qu'un plagiat ?

D'après le *Trésor de la Langue française*, un plagiat est un travail fait d'emprunts non avoués d'un travail original ou d'une partie de cette dernière. Dans vos travaux, vous êtes tenu.e de respecter les règles de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur. Le plagiat est considéré comme une fraude.

### Comment éviter le plagiat ?

Les travaux que vous devez rendre au cours de vos études doivent être des travaux personnels. Outre les cours, vous pouvez avoir recours à diverses lectures et sources, mais à condition de vous les approprier et de construire votre réflexion personnelle à partir de vos lectures. Si vous reprenez les termes d'une tierce personne, vous devez les faire figurer entre guillemets en indiquant la source.

Généralement, vous pouvez avoir recours à deux types de sources : les sources papiers (ouvrages ou articles, indiqués dans la bibliographie ou non) et les sites internet. Pour ces deux types de sources, vous devez indiquer les références.

Attention : sur internet, méfiez-vous des sites dont la source n'est pas identifiable ou ne constitue pas une autorité dans le domaine traité. On peut y trouver quantité d'erreurs factuelles ou d'analyses erronées. Toutefois, si vous y avez recours à des sources anonymes, telles que l'encyclopédie Wikipédia, vous devez les citer et en indiquer la référence.

### Comment citer ?

#### Pour un article :

Nom Prénom, « Titre de l'article », in *Titre de l'ouvrage collectif*, éd. Noms des éditeurs scientifiques, Lieu d'édition, Maison d'édition, année de publication, page(s) de la citation.

Ou

Nom Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, numéro, date, page(s) de la citation.

#### Pour un ouvrage :

Nom Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Maison d'édition, année de publication, page(s) de la citation.

#### Pour un site web :

Nom Prénom, « Titre de l'article », *Nom du site*, adresse web, date de consultation.

Attention : il ne suffit pas, pour vos travaux, de proposer un collage de citations, même en en indiquant les sources. Toute référence aux travaux d'un tiers doit être le support d'une réflexion personnelle.

### Plagiat et paraphrase

La question du plagiat s'applique aussi à la paraphrase, c'est-à-dire au fait de reprendre les idées d'une tierce personne en les résumant ou les reformulant avec vos propres mots. Lorsque vous paraphrasez une ou plusieurs idées d'un.e auteur.trice, les guillemets ne sont pas nécessaires, mais vous devez indiquer les références comme pour une citation. Vous pouvez en outre avoir recours à des expressions telles que « selon X [nom de l'auteur-source] », « d'après X », etc., ou faire figurer la référence entre parenthèses à la fin de la phrase.

Attention : évitez de paraphraser un concept scientifique en le remplaçant par un synonyme approximatif. Mieux vaut reprendre le concept précis et en indiquer la source.

NB : la lecture des travaux d'autrui, la citation et l'emprunt de concepts ou d'idées pour enrichir sa réflexion personnelle constituent les fondements, si ce n'est l'essentiel, du travail universitaire. Toutefois, il y a des règles à respecter pour distinguer un travail académique d'une fraude.

## ORGANISATION DU SEMESTRE 2

Bloc 1 Langues anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
<u>Latin I ou II</u>		36	CCI	Écrit 1 h 30		4	1
<u>Grec I ou II</u>		36	CCI	Écrit 1 h 30		4	1

Bloc 2 Approfondissement disciplinaire	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 2
Littérature française	12	24	Un exercice pratique (40%) Terminal écrit 4h (60%)	Écrit 4h	Écrit 2h	3	2

Bloc 3 Repères historiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Histoire littéraire	12	12	Travaux en cours de semestre (25 %) Terminal écrit : 2h. (75 %)	Écrit 2h	Écrit 2h	2	1
Littérature médiévale		15	Terminal écrit 2h	Écrit 2h	Oral	2	1

Bloc 4 Langues	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 1
Langue française		18	Écrits en cours de semestre	Écrit 1h30	Écrit 1h30	2	1
Langue vivante		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 1
Culture antique II		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h	3	1
Culture biblique		18	Exercice pratique	Écrit 1h30	Écrit 1h	3	1

Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Méthodologie		18	Un exercice pratique (40 %) Terminal écrit : 4h (60 %)	Écrit 4h	Écrit 2h		

## PROGRAMMES DU DEUXIÈME SEMESTRE

### Bloc 1 – Langues anciennes (*Cours dispensés à Lyon*)

#### Grec I ou II

##### GREC 1B : mercredi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Sandrine Coin

*Descriptif* : poursuite de l'apprentissage de la langue grecque pour les grands débutants, à travers le manuel *Hermaion*.

*MCC* : CCI

##### GREC 2B : mercredi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Nadia El Hafci

*Descriptif* : voir semestre 4

*MCC* : CCI

#### Latin I ou II

##### LATIN 1B : jeudi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Anne Fraisse

*Descriptif* :

Principes généraux : voir latin 1A

Programme du S2 : révision et approfondissement des acquisitions du semestre précédent (déclinaisons, conjugaisons, participes, proposition infinitive, ablatif absolu). Nouveautés : adjectifs de la seconde classe ; superlatif (morphologie et syntaxe) ; comparatif (morphologie et syntaxe) ; complément de qualité ; proposition relative ; relatif de liaison ; anaphorique.

*MCC* : CCI

##### LATIN 2B : jeudi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Claire Absil

*Descriptif* : voir semestre 4

*MCC* : CCI

### Bloc 2 – Approfondissement disciplinaire

#### Littérature française

XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle

M. Byrd

Le cours propose l'étude de deux œuvres marquantes de l'écriture polémique et satirique sous l'Ancien Régime, *Les Provinciales* de Pascal, et le *Traité sur la tolérance* de Voltaire. En dialogue avec les séances de travaux dirigés, l'analyse des œuvres permettra aux étudiants de perfectionner leurs compétences en explication de texte.

**Textes :**

Pascal, *Les Provinciales* [1657], éd. Michel Le Guern, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1987.

Voltaire, *Traité sur la tolérance* [1762], éd. René Pomeau, Paris, Flammarion, coll. « GF Philosophie », 2017.

### Bloc 3 – Repères historiques

#### Histoire littéraire

Mme Kieffer

Ce cours permet d'acquérir une culture littéraire et historique indispensable à la lecture et à la compréhension des œuvres. Le cours magistral (CM) sera consacré à l'établissement de repères historiques, à l'étude des genres et de leurs évolutions ainsi qu'au contexte de publication des œuvres et de diffusion des idées aux XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles : siècles de la « fin de l'Histoire » (Fukuyama), des guerres mondiales qui auraient enterré les valeurs humanistes de

la Modernité, des littératures « engagées » mais aussi des formalismes, enfin d'une constante reconfiguration de la vie littéraire française dans ses structures et ses valeurs.

Le TD sera consacré à une lecture précise des textes indiqués en bibliographie (cf. livret distribué au début du semestre), en dialogue avec les étudiant·e·s.

**Il est fortement conseillé d'avoir commencé les lectures avant le début du semestre, et de ne pas prendre de retard sur le calendrier du TD !**

### Liste de lectures :

Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Gallimard, coll. « Folio », [1932] 2012 [Lire au moins le chapitre américain : p. 184-236].

Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée* [1958], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2010.

Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance*, Gallimard, « L'imaginaire », [1975] 1993.

Annie Ernaux, *Une femme*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », [1988] 1990.

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

## Littérature médiévale

Mme Dupuy

### Lecture de textes en ancien français I

Le cours vise à introduire les étudiant·e·s à la lecture et à l'explication de textes en ancien français (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). Les séances permettront d'aborder une sélection de textes représentatifs des formes et genres principaux de la littérature médiévale. Chaque extrait étudié en cours fera l'objet d'une mise en contexte, d'une traduction (avec explication des principales difficultés lexicales et grammaticales) et d'un commentaire littéraire.

## Bloc 4 - Langues

### Langue française

Responsable de l'enseignement : Mme Laferrière

Ce cours sera consacré à l'étude des différents types de phrases (phrases averbales, phrases simples, phrases complexes...) et à son analyse syntaxique.

### Langue vivante – Anglais, allemand, espagnol ou italien

*Voir présentation semestre 1, p. 11.*

#### LV1 – Anglais

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-ccerl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian*, *The Independent*, *The Times*, *The New York Times*, *Newsweek*, *Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

#### Allemand, espagnol ou italien

Se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

## **Bloc 5 – Ouverture et sensibilisation**

### **Culture antique II**

Le second semestre est consacré aux approches linguistiques (étymologie grecque et latine) et littéraires (grands genres littéraires de l'antiquité).

### **Culture biblique**

Il s'agira dans un premier temps de montrer comment un ensemble de textes a été composé dans le temps pour se figer dans ce qu'on appelle la *Bible*. Nous nous consacrerons ensuite à la lecture et à l'analyse des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont le plus souvent inspiré les artistes, de la Renaissance à nos jours (littérature, peinture, musique, architecture, etc.). L'accent sera mis sur la manière dont la culture européenne a repris, relu, réinterprété les grands moments et personnages de ce texte fondateur.

Des fascicules comprenant des textes et des documents sont distribués en cours.

## **Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation**

### **Méthodologie**

**Mme Farat, Mme Perrot**

Au second semestre, le cours permet d'approfondir la méthode de l'explication de textes et de revoir, en détail, la méthode du commentaire composé. Les textes d'étude permettent d'aborder les différents genres littéraires. Ils sont choisis en complémentarité avec les cours de Littérature française et d'Histoire littéraire.

Ce cours est accompagné d'un module d'aide à la réussite (6h) qui approfondit l'acquisition des méthodes, en s'adaptant au rythme des étudiant·e·s.

### ORGANISATION DU SEMESTRE 3

Bloc 1 Spécialisation Langues anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
<u>Latin II ou III</u>		36	CCI	Écrit 1h30		4	1
<u>Grec II ou III</u>		36	CCI	Écrit 1h30		4	1

Bloc 2 Spécialisation Mondes anciens	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
<u>Littérature latine</u>		18	CCI	Écrit 1h30		3	1
<u>Littérature grecque</u>		18	CCI	Écrit 1h30		3	1
<u>Antiquité, histoire et sociétés</u>		36	CCI	Écrit 1h30		3	1

Bloc 3 Spécialisation Lettres	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 5	Coef. 2
<u>Littérature française</u>	12	18	1 oral et 1 écrit maison (50%) Terminal écrit : 4h. (50%)	Écrit 4 h.	Écrit 4h.	2	1
<u>Dissertation</u>		18	Un oral ou un écrit (50%) Terminal écrit 4h (50%)	Écrit 4h.	Écrit 4h	1	1
<u>Histoire littéraire</u>	18	6	Travaux en cours de semestre (25%) Terminal écrit : 2h. (75%)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	2	1

Bloc 4 Langues et linguistique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
<u>Langue vivante</u>		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
<u>Linguistique ancienne</u>		24	CCI	Écrit 2 h.		2	1

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
<u>UEOS</u>		18					

Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
<u>PPP1</u>		3					

## PROGRAMMES DU TROISIÈME SEMESTRE

### Bloc 1 – Spécialisation langues anciennes (*Cours à Lyon*)

#### Grec II ou III (selon le cours suivi en première année)

**GREC 2A** : mercredi 14-15.30 + jeudi 15.30-17

*Enseignant* : D. Vallat et C. Plichon

*Descriptif* : suite de l'apprentissage du grec ancien à partir du manuel *Hermaion* (leçons 13-18)

*MCC* : CCI

**GREC 3A** : mercredi 14-15.30 + jeudi 15.30-17

*Enseignant* : Maiwenn L'Haridon et Smaranda Marculescu

*Descriptif* : voir semestre 5

*MCC* : CCI (pour les étudiants de L2 uniquement)

#### Latin II ou III (selon le cours suivi en première année)

**LATIN 2A** : mercredi 15.30-17 + jeudi 14-15.30

*Enseignant* : Romain Lorient

*Descriptif* :

Principes généraux : voir latin 1A

Programme du S3 : révision et approfondissement des acquisitions du semestre précédent. Nouveautés : verbes déponents et semi-déponents ; passif impersonnel ; 4<sup>e</sup> déclinaison ; démonstratifs ; adjectif verbal en fonction attribut ; subjonctif : conjugaison et principaux emplois dans les subordonnées (complétives, interrogatives, circonstancielles).

*MCC* : CCI

**LATIN 3A** : mercredi 15.30-17 + jeudi 14-15.30

*Enseignant* : Christian Nicolas

*Descriptif* : voir semestre 5

*MCC* : CCI (pour les étudiants de L2 uniquement)

### Bloc 2 – Spécialisation des mondes anciens (*Cours à Lyon*)

#### Littérature grecque

**LITTÉRATURE GRECQUE** : mercredi 9-10.30

*Enseignant* : Caroline Plichon

*Descriptif* : "Femmes de pouvoir, pouvoir des femmes dans les textes grecs"

A partir de textes de différents genres, poétiques, historiques, dramatiques, en grec et en traduction, il s'agira de s'interroger sur la place des femmes dans la société et dans l'imaginaire grecs à des époques différentes. Nous étudierons cette année plusieurs extraits de *l'Assemblée des femmes* d'Aristophane, oeuvre qui sera au programme du festival européen latin-grec en mars, en vue d'une participation à des lectures.

*MCC* : CCI

#### Littérature latine

**LITTÉRATURE LATINE** : jeudi 8.30-10

*Enseignant* : Florence Garambois

*Descriptif* :

Programme : *Amor improbus* : les élégiaques et Virgile.

En promouvant *Amor* comme valeur unique de substitution aux vertus civiques et traditionnelles du *mos maiorum*, les poètes élégiaques romains ont lancé un débat qui se voulait moral autant que poétique : Virgile y a pris part dans des textes contre-élégiaques, où il pointe l'échec d'*amor* et de sa projection idéalisée. C'est ce dialogue littéraire que nous étudierons. Au S3, le programme portera sur la notion d'*infelix amor* dans la poésie (en particulier élégiaque).

*MCC* : CCI

## Antiquité, histoire et sociétés

### Histoire et civilisation grecques

**HISTOIRE ET CIVILISATION GRECQUES** : jeudi 11-12.30

*Enseignant* : Sophie Sanzey

*Descriptif* : ce cours est destiné aux élèves de Licence 2 Lettres classiques et vise à étudier les cadres sociétaux, culturels et religieux du monde grec antique, notamment dans l'Athènes de la « période classique » des Ve-IVe siècles. À titre indicatif, les ouvrages suivants peuvent permettre une première approche :

C. Orrieux, P. Schmitt Pantel, *Histoire grecque*, Presses universitaires de France (quatrième édition), 2020, 540 p.

J. de Romilly, *Pourquoi la Grèce ?*, Livre de Poche, 2008, 316 p.

P. Veyne, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Éditions du Seuil, 1983, 164 p.

MCC : CCI

### Histoire et civilisation latines

**HISTOIRE ET CIVILISATION LATINES** : mercredi 10.30-12

*Enseignant* : Anne Fraisse

*Descriptif* : le cours évoquera l'histoire de l'Empire romain, et plus particulièrement le règne de ces empereurs réputés fous qui, entre mythe et réalité, ont alimenté la légende noire des Julio-Claudiens. Nous nous interrogerons aussi sur l'âge d'or des Antonins, dynastie d'empereurs salués pour leurs qualités d'hommes et de souverains et régulièrement érigés en modèles, qui ont porté l'Empire romain à son apogée. L'étude de la civilisation sera en outre abordée à travers des sujets variés tels que Rome et son empire, le pouvoir à Rome, l'esclavage ... Ces questions seront traitées de manière diachronique afin de mieux saisir l'évolution des cadres et des structures du monde romain, de la République à l'Empire.

MCC : CCI

## Bloc 3 – Spécialisation Lettres

### Littérature française

XIX<sup>e</sup> siècle

M. Gougelmann

#### Roman et vérité au XIX<sup>e</sup> siècle

##### Le conte fantastique en France au XIX<sup>e</sup> siècle

Au confluent de la fantaisie hoffmannienne et du gothique anglo-saxon, le fantastique se développe en France tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, traverse les courants et inspire tant les musiciens et les peintres que les écrivains. Il peut prendre des accents romantiques, réalistes ou symbolistes, peut découler d'une vision rationnelle ou bien laisser croire à des phénomènes surnaturels. Cette prolifération est rendue possible et même est favorisée par la grande plasticité thématique et stylistique de ce registre et par son extraordinaire polysémie. Cependant, dans tous les cas, le fantastique vise à déplacer les lignes phénoménologiques, déranger les certitudes, interroger les limites du savoir, en particulier scientifique. Or cette mise en crise se fait au moyen de la fiction et sollicite avant tout l'imaginaire, celui de l'écrivain comme celui du lecteur, dans le droit fil de l'étymologie qu'on prête au mot (du latin *phantasia* : imagination ; en grec, le terme veut dire apparition, fantôme, apparence). Nous étudierons l'histoire, les formes et les fonctions du fantastique et nous nous interrogerons sur le lien privilégié qu'entretient la tonalité avec le format du récit bref. Nous nous appuierons sur différents contes, tirés pour la plupart des ouvrages suivants :

Théophile Gautier, *Contes et récits fantastiques*, éd. Buisine, Le Livre de Poche n° 6895 : « La Cafetière », « Omphale », « La Morte amoureuse », « Le Pied de momie », « Arria Marcella », « Avatar », « Jettatura ».

Prosper Mérimée, *La Vénus d'Ille et autres nouvelles*, éd. Fonyi, GF, n° 1330 : « La Vénus d'Ille », « Djoûmane », « Lokis ».

Guy de Maupassant, *Le Horla et autres récits fantastiques*, éd. Bury, Le Livre de Poche, n° 840.

Pour le premier cours, les étudiant·e·s devront avoir lu au moins les trois premiers contes de Gautier mentionnés.

## Histoire littéraire

XVI<sup>e</sup> siècle

Mme Signes

Ce cours permet d'acquérir une culture littéraire et historique indispensable à la lecture et à la compréhension des œuvres. Le cours magistral sera consacré à l'établissement de repères historiques, à l'étude des genres et de leurs évolutions ainsi qu'au contexte de publication des œuvres et de diffusion des idées au XVI<sup>e</sup> s, siècle de la Renaissance et de l'humanisme, mais aussi des guerres de religion. Il se poursuivra jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> s et la fondation de l'Académie française. Le TD sera consacré à une lecture précise des textes, en dialogue avec les étudiant·es.

### Liste de lectures

#### • Poésie

– Clément Marot, *L'Adolescence clémentine*, éd. Fr. Roudaut, Paris, Le Livre de poche classique, 2005. Lire au moins : « Épitre de Marot à Etienne Dolet », « Les Épitres », « Les Ballades », « Les Rondeaux », « Les Chansons ».

– Louise Labé, *Œuvres*, éd. M. Clément, M. Jourde, Paris, GF – Poésie, 2022. Lire au moins : « Épitre à M. C. D. B. L. », « Élégies », « Sonnets ».

– Du Bellay, *Les Regrets suivis des Antiquités de Rome et du Songe*, éd. François Roudaut, Paris, Le Livre de poche classique, 2002. Lire en priorité *Les Regrets*, puis *Les Antiquités*.

– Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques*, éd. Frank Lestringant, Paris, Poésie Gallimard, 1995. Lire au moins : « Aux lecteurs », « Préface. L'auteur à son livre », « Misères », « Fers », « Vengeances », « Jugement ».

#### • Prose

– Michel de Montaigne, *Essais*, éd. D. Reguig, E. Naya et A. Tarrête, 3 vol., Paris, Folio Classique, 2009. Lire au moins : « Au lecteur » ; livre I, chapitres 2, 23, 28, 29 et 31 ; livre II, chapitre 8 et 10 ; livre III, chapitre 2, 6, 9 et 13.

– Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, éd. S. de Reyff, Paris, LGF, 1982 (orthographe modernisée). Lire : « Prologue », 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> journées, nouvelle 67.

– Fr. Rabelais, *Gargantua*, éd. M.-M. Fragonard, Paris, Pocket (bilingue).

#### • Théâtre

– Robert Garnier, *Les Juives*, éd. M. Jeanneret, Folio Théâtre, 2007.

Il est vivement conseillé aux étudiantes et aux étudiants de commencer la lecture des œuvres au programme avant le début des cours.

## Dissertation

Mme Lutz

### Initiation à la dissertation générale

Première étape : de la lecture du sujet à l'élaboration d'une problématique littéraire.

## Bloc 4 – Langue et linguistique

### Langue vivante– Anglais, allemand, espagnol ou italien

*Voir présentation semestre 1, p. 11.*

#### LV1 – Anglais - M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-ccerl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

### **Allemand, espagnol ou italien**

Se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

### **Linguistique ancienne**

#### **Linguistique grecque**

**LINGUISTIQUE GRECQUE** : jeudi 10-11 (*Cours à Lyon*)

*Enseignant* : Pascal Luccioni

*Descriptif* : ce cours fonctionne en tandem avec le cours de linguistique latine de Jean Hadas-Lebel. Après une rapide introduction générale à la linguistique des langues anciennes, le cours portera principalement sur la phonétique du vocalisme grec. En fin de cours, nous verrons quelques questions de syntaxe des cas.

*MCC* : CCI

### **Linguistique latine**

**LINGUISTIQUE LATINE** : mercredi 12-13 (*Cours à Lyon*)

*Enseignant* : Mathias Villemot

*Descriptif* : initiation à la phonétique latine. Présentation de la théorie benvenistienne de la racine. Étude de l'évolution des principaux phonèmes entre l'indo-européen et le latin.

*MCC* : CCI

## **Bloc 5 – Ouverture et sensibilisation**

Unité d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation : à choisir dans le livret des UEOS.

## **Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation**

### **PPP 1**

*Voir descriptif ci-dessous, p. 30.*

<b>ORGANISATION DU SEMESTRE 4</b>
-----------------------------------

Bloc 1 Spécialisation Langues anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 8	Coef. 2
<u>Latin II ou III</u>		36	CCI	Écrit 1h30		4	1
<u>Grec II ou III</u>		36	CCI	Écrit 1h30		4	1

Bloc 2 Spécialisation Mondes anciens	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 9	Coef. 2
<u>Littérature latine</u>		18	CCI	Écrit 1h30		3	1
<u>Littérature grecque</u>		18	CCI	Écrit 1h30		3	1
<u>Antiquité, histoire et sociétés</u>		36	CCI	Écrit 1h30		3	1

Bloc 3 Spécialisation Lettres	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 5	Coef. 2
<u>Littérature française</u>	12	18	1 oral et 1 écrit maison (50%) Terminal écrit : 4h. (50%)	Écrit 4 h.	Écrit 4h.	2	1
<u>Dissertation</u>		18	Un oral ou un écrit (50%) Terminal écrit 4h (50%)	Écrit 4h.	Écrit 4h	1	1
<u>Histoire littéraire</u>	18	6	Travaux en cours de semestre (25%) Terminal écrit : 2h. (75%)	Écrit 2h.	Écrit 2h.	2	1

Bloc 4 Langue et linguistique	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
<u>Langue vivante</u>		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h.	Écrit 1h.	2	1
<u>Linguistique ancienne</u>		24	CCI	Écrit 2 h.		2	1

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
<u>UEOS</u>		18					

Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
<u>PPP2 stage d'une semaine ou dossier professionnel</u>		3	Rapport de stage				

# PROGRAMMES DU QUATRIÈME SEMESTRE

## Bloc 1 – Spécialisation Langues Anciennes

### Latin II ou III

**LATIN 2B** : jeudi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Claire Absil

*Descriptif* :

Principes généraux : voir latin 1A

Programme du S4 : révision et approfondissement des acquisitions du semestre précédent. Nouveautés : impératif ; ordre et défense ; adjectif verbal et gérondif ; étude systématique des propositions subordonnées : interrogatives indirectes, finales, causales, temporelles, concessives, consécutives, hypothétiques.

*MCC* : CCI

**LATIN 3B** : jeudi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Jean Hadas-Label

*Descriptif* : voir semestre 6

*MCC* : CCI (pour les étudiants de L2 uniquement)

### Grec II ou III

**GREC 2B** : mercredi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Nadia El Hafci

*Descriptif* : dans la continuité du cours de grec 2A, on poursuivra l'apprentissage de la langue grecque selon une progression régulière de leçons grammaticales accompagnées de l'étude d'exemples littéraires et d'exercices dans le manuel *Hermaion*. Le cours se compose de deux séances : l'une est dédiée à l'apprentissage d'éléments grammaticaux nouveaux (morphologie, syntaxe) et à des exercices d'application, l'autre à la pratique de la version.

- J.-V. Vernhes, *Hermaion, Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, 2020.

- Ch. Georgin, *Dictionnaire grec-français*, Paris, Hatier, 1997.

*MCC* : CCI

**GREC 3B** : mercredi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Pascale Jouanna

*Descriptif* : voir semestre 6

*MCC* : CC (pour les étudiants de Licence 2 et de Licence 3) + terminal écrit de 3h (uniquement pour ceux de Licence 3)

## Bloc 2 – Spécialisation Mondes Anciens (*Cours à Lyon*)

### Littératures anciennes

#### Littérature grecque

**LITTÉRATURE GRECQUE** : mercredi 16-17.30

*Enseignant* : Hélène Olivier

*Descriptif* : ce cours s'intéressera au sort de quelques jeunes vierges comme Iphigénie, Cassandre et Polyxène dans les tragédies d'Euripide, *Iphigénie à Aulis*, *Hécube* et *Les Troyennes*. Nous étudierons comment elles en viennent à accepter le destin qui les frappe et nous nous demanderons si leur discours patriotique peut être source de gloire personnelle et en faire vraiment des personnages héroïques. Nous pourrons notamment comparer leurs paroles avec le récit des messagers quand ils existent. Enfin, nous pourrons comparer l'attitude courageuse de ces jeunes filles à la résignation d'Andromaque, à la lamentation égoïste d'Hécube et à l'impuissance pleine de colère de Clytemnestre, femmes qui ont l'expérience de la vie.

Les textes étudiés seront fournis avec une traduction.

Un des objectifs de ce cours est de vous entraîner à la méthode de l'explication littéraire (linéaire ou thématique), c'est-à-dire de vous apprendre à dégager des problématiques et à conduire des analyses fines s'appuyant sur le texte grec.

MCC : CCI

### **Littérature latine**

**LITTÉRATURE LATINE** : mercredi 8h-9h30

*Enseignant* : Daniel Vallat

*Descriptif* : analyse et commentaire du texte poétique, à partir d'extraits de Catulle, Virgile, Ovide et Propertius.

MCC : CCI

### **Antiquité, Histoire et sociétés**

#### **Histoire et civilisation grecques**

**HISTOIRE ET CIVILISATION GRECQUES** : mercredi 9.30-11

*Enseignant* : Adrien Bresson

*Descriptif* :

Programme : chronologie et géographie de la Grèce ; institutions ; royauté et tyrannie

Il s'agira dans ce cours de broser un large panorama de l'histoire et des sociétés grecques antiques à travers le prisme des rois et des tyrans. Des rois mycéniens aux rois homériques, des tyrans archaïques aux tyrans de l'époque classique, du roi perse au roi macédonien, des séleucides aux lagides, il apparaît que les rois et les tyrans cimentent, pour une part, les réalités du monde grec antique, aussi bien que les réflexions de ceux qui en ont été les contemporains, comme nous pourrions le voir notamment à travers un parcours des sources littéraires (Xénophon, Platon, auteurs tragiques, ...).

MCC : CCI

#### **Histoire et civilisation latines**

**HISTOIRE ET CIVILISATION LATINES** : jeudi 9.30-11

*Enseignant* : Marie Ledentu

*Descriptif* : sous l'intitulé "L'empreinte des morts à Rome", ce TD proposera à l'étude une série de textes (discours, récits historiques, poésie) et de documents iconographiques qui illustrent:

1/ la place et le rôle des cérémonies funèbres (*pompa funebris*, *oratio funebris*) et des monuments funéraires dans l'espace public de l'*Vrbs* sous la République et sous l'Empire

2/ le rôle qu'occupe la mémoire des défunts appartenant aux des grandes familles de la *nobilitas* dans la mémoire culturelle romaine

MCC : CCI

## **Bloc 3 : Spécialisation Lettres**

### **Littérature française**

**Mme Cohen**

#### **Littérature du XX<sup>e</sup> siècle**

L'objectif de ce cours sera d'étudier le registre tragique dans les pièces de théâtre de Bernard-Marie Koltès et Wajdi Mouawad. Il s'agira d'inscrire ces deux auteurs dans une histoire plus large du théâtre pour comprendre comment Koltès et Mouawad retravaillent les thèmes de la violence, de la solitude et de l'incommunicable à l'époque contemporaine. Nous verrons comment le théâtre, considéré comme art du dialogue, est, dans ces deux cas, interrogé dans ses limites, et de quelle manière ces textes portent aussi toute une réflexion sur le langage.

**Textes :**

Bernard-Marie Koltès, *Dans la solitude des champs de coton*, Paris, Minit, 1986.

Wajdi Mouawad, *Sœurs*, Arles, Actes Sud, 2015.

### **Dissertation**

**Mme Signes**

### **Initiation à la dissertation générale**

Seconde étape : de l'élaboration d'une problématique à la rédaction d'une dissertation littéraire générale.

## Histoire littéraire

XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles

M. Byrd

Le cours d'histoire littéraire permet d'acquérir une culture littéraire fondamentale pour la lecture, ou la relecture, des œuvres les plus significatives de la période. Le cours magistral présente le contexte de publication de ces ouvrages – historique mais aussi philosophique et artistique – ainsi que l'évolution et la vitalité des genres, formes et idées dans ces siècles dits « classiques ». Le TD permettra d'accompagner les lectures selon un calendrier précis remis en début de semestre. Lors de ces séances, les étudiant·es auront à présenter de courts exposés sur des sujets précis déterminés par l'enseignant.

### Liste de lectures :

Groupement de textes sur la poésie, le genre épistolaire et le genre oratoire

Corneille, *L'Illusion comique* et *Cinna*

Molière, *L'École des femmes* et *Le Tartuffe*

Racine, *Britannicus*

Lafayette, *La Princesse de Clèves*

La Bruyère, *Les Caractères* (lire : « Préface », « Des ouvrages de l'esprit », « De la société et de la conversation », « De la ville », « De la cour »)

Marivaux, *Les Fausses confidences*

Charles Duclos, *Les Confessions du comte \*\*\** (disponible sur Gallica)

Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*

Diderot, *Le Neveu de Rameau*

## Bloc 4 – Langue et linguistique

### Langue vivante – Anglais, allemand, espagnol ou italien

Voir présentation semestre 1, p. 11.

#### LV1 – Anglais - M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian*, *The Independent*, *The Times*, *The New York Times*, *Newsweek*, *Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

#### LV1 – Allemand, espagnol ou italien.

Se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

### Linguistique ancienne (*Cours à Lyon*)

#### Linguistique grecque

LINGUISTIQUE GRECQUE : mercredi 15-16

Enseignant : Sandrine Coin

*Descriptif* : à partir d'une approche de textes de prose et de poésie très variés, étudiés dans leur contexte chronologique et dialectal, on approfondira et on complétera les connaissances acquises en phonétique, morphologie, syntaxe et sémantique. Toutes les références bibliographiques ainsi que les textes seront donnés en cours.

MCC : CCI

**Linguistique latine**

**LINGUISTIQUE LATINE** : jeudi 15-16

*Enseignant* : Christian Nicolas

*Descriptif* : éléments de morphologie historique du verbe latin

*MCC* : CCI

**Bloc 5 – Ouverture et spécialisation**

Unité d'enseignement d'ouverture et de sensibilisation : à choisir dans le livret des UEOS.

**Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation**

**PPP 2**

Stage d'une semaine ou dossier professionnel.

**PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (PPP)****Objectifs :**

- Définir ou préciser un projet personnel et professionnel
- Confronter ce projet aux réalités du monde du travail
- Développer une attitude critique vis-à-vis des informations reçues
- Adopter une démarche active face à l'enseignement

Les étudiant·e·s pourront choisir entre :

- effectuer un stage d'une semaine au semestre 4, idéalement en semaine 8 et donnant lieu à un rapport d'une ou deux pages)
- rédiger une synthèse (5 à 10 pages) : *cf ci-dessous*.

**Dans tous les cas, chacun·e doit assister à l'ensemble des séances PPP.**

**Déroulement du module (6h en groupe, 1h Cap Avenir)****Étape 1 : Enseignant·e en groupe (environ 12 étudiant·e·s par groupe)**

- Présentation de la démarche
- Présentation des projets de recherche des étudiant·e·s et distribution des fiches.

**Étape 2 : Cap Avenir (1h)**

Atelier de recherche documentaire en groupe sous la conduite d'un·e professionnel·le. Découverte des outils de recherche, repérage des documents nécessaires à la construction du projet.

**Étape 3 : Enseignant·e en groupe**

Bilan d'étape de la recherche documentaire et préparation de l'interview du professionnel.

***- Réalisation d'une interview***

Afin de confronter les informations trouvées au monde du travail, le dossier s'appuie sur l'interview d'un professionnel.

**Étape 4 : Enseignant·e en groupe (en fin de semestre)****Un oral**

Chaque étudiant·e présente son projet oralement en dix minutes environ-avec un support visuel (PowerPoint).

**Un écrit (remis à l'enseignant·e le jour de la soutenance)**

Rédaction d'une synthèse (entre 5 à 10 pages maximum) où l'étudiant·e tire les conclusions de sa recherche et donne une appréciation personnelle où, entre autres, il confronte la documentation et les informations reçues et précise sa position. Les différents documents du parcours (forum, interview, documents liés au métier) sont joints en annexes.

OU

Rédaction d'un rapport d'étonnement pour les étudiant·e·s ayant choisi le stage : il s'agit (en 1 ou 2 pages) d'exposer, entre autres, la conformité ou le décalage entre vos attentes, représentations et la réalité du terrain.

**Évaluation**

Le dossier « projet personnel et professionnel » fait l'objet d'une validation et donne lieu à l'attribution de crédits ECTS dans le cadre du semestre 4 de licence.

La note reçue prend en compte :

- l'assiduité aux séances : 1 h avec Cap Avenir et 5h30 avec l'enseignant·e (points de pénalités en cas d'absence non justifiée).
- la séance de présentation orale
- la synthèse écrite

Les étudiant·e·s inscrit·e·s en bloqué doivent prendre contact avec l'enseignant·e responsable de semestre ou d'année.

**Attention : Pas d'examen de rattrapage**

## ORGANISATION DU SEMESTRE 5

Bloc 1 Spécialité Lettres classiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 3
<u>Latin III Bis ou IV</u>		36	Terminal écrit 3h		Oral	4	1
<u>Grec III Bis ou IV</u>		36	Terminal écrit 3h		Oral	4	1
<u>Linguistique ancienne</u>	30		Terminal écrit 2h		Oral	4	1

Bloc 2 Spécialité Littérature française	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 3
<i>Cours A : à choisir parmi Litt. 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> siècle.</i>	12	6	Exercice pratique (40%) Terminal écrit : 4h., commun aux cours choisis (60%)	1 écrit à rendre (40%) pour chaque cours et Terminal écrit commun : 4h. (60%)	1 écrit : 4h., commun aux 5 cours	3	1
<i>Cours B : à choisir parmi Litt. 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> siècle.</i>	12	6				3	1

Bloc 3 Littératures anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 3
<u>Littérature latine</u>	24		Terminal oral		Oral	2	1
<u>Littérature grecque</u>	24		Terminal oral		Oral	2	1

Bloc 4 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1h	Écrit 1h		

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation Préprofessionnalisati- on : 1 option au choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
Enseignement premier degré	18		Écrit maison (50 %) 1 écrit 1h (50 %)	Écrit	Oral	2	1
Histoire du système éducatif		18	1 écrit 1h en fin de semestre (40 %) Terminal écrit : 1h (60 %)	Écrit 1h	Écrit 1h	2	1
Mathématique							
Enseignement second degré	18		CCI	Oral		2	1
<u>Antiquité au présent</u> +	12	6	Écrits en cours de semestre	Écrit 2 h 30	Oral	2	1
Au choix : Littérature médiévale Ou Stylistique	12	6					

<b>FLE</b>							
<b>Humanités numériques</b>							

<b>Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 2</b>	<b>Coef. 1</b>
<b>Initiation à la recherche + Séminaire de M2R LM</b>		3	Écrit	Écrit à rendre après le séminaire	Reprise de l'écrit	2	
<b>Passage certification PIX</b>							

## PROGRAMMES DU CINQUIÈME SEMESTRE

### Bloc 1 – Spécialité Lettres Classiques (*Cours à Lyon*)

#### Grec III Bis ou IV

**GREC 3A** : mercredi 14-15.30 + jeudi 15.30-17

*Enseignant* : Maïwenn L'Haridon et Smaranda Marculescu

*Descriptif* : après un temps de révisions des connaissances acquises les années précédentes, l'apprentissage de la langue grecque s'appuiera sur la découverte de nouvelles leçons grammaticales (principalement en morphologie verbale et syntaxe), accompagnées de la traduction de textes littéraires antiques et d'exercices d'entraînement. Le travail à fournir par les étudiants conjuguera apprentissage en cours et exercices en autonomie à réaliser à la maison. Manuel utilisé : J.-V. Vernhes, *Hermaion, Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys (ISBN : 978-2-7080-1584-5).

*MCC* : La validation comporte une note de contrôle continu et une note d'examen écrit terminal. La note de contrôle continu prend en compte plusieurs exercices écrits faits en cours et peut être modulée (à la hausse) par des exercices de version ou de thème faits à la maison. L'examen terminal écrit consiste en une version faite avec l'aide du dictionnaire (uniquement pour les étudiants de L3).

**GREC 4A** : mercredi 14-15.30 + jeudi 15.30-17

*Enseignant* : Pascal Luccioni

*Descriptif* : ce cours est destiné aux étudiants de L3 ayant déjà pris connaissance de l'ensemble de la grammaire grecque. Par conséquent, il ne suit pas de manuel en particulier, mais s'appuie sur l'étude de textes littéraires courts. Ce faisant, on s'efforcera de consolider les bases de la connaissance de la langue, en termes de grammaire et de lexique, et de donner des réflexes de traduction. On n'omettra pas d'illustrer les textes étudiés par un commentaire littéraire et historique approprié.

*MCC* : CC + terminal écrit

#### Latin III Bis ou IV

**LATIN 3A** : mercredi 15.30-17 + jeudi 14-15.30

*Enseignant* : Christian Nicolas

*Descriptif* : apprentissage raisonné du latin, dans la suite du cours de niveau 2.

*MCC* : CC (pour les étudiants de Licence 2 et de Licence 3) + version sur table en fin de semestre (uniquement pour ceux de Licence 3)

**LATIN 4A** : mercredi 15.30-17 + jeudi 14-15.30

*Enseignant* : Daniel Vallat et Stéphane Gioanni

*Descriptif* : perfectionnement en langue latine et en traduction.

*MCC* : CC + terminal écrit

#### Linguistique ancienne

**LINGUISTIQUE GRECQUE** : jeudi 9-10

*Enseignant* : Isabelle Boehm

*Descriptif* : phonétique consonantique du grec ancien (altérations phonétiques, apparitions de phonèmes récents, questions de graphie) et morphologie synchronique et diachronique (déclinaison athématique, désinences verbales et thèmes verbaux)

*MCC* : terminal écrit

**LINGUISTIQUE LATINE** : jeudi 10-11.30

*Enseignant* : Jean Hadas-Lebel

*Descriptif* : ce cours propose une histoire du latin à partir des origines pré-littéraires de cette langue (documents épigraphiques) jusqu'à l'époque tardive (IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.). Notre approche consistera à montrer les caractéristiques fondamentales d'un certain nombre de textes représentatifs, qui seront étudiés en fonction des changements phonétiques et morphologiques, ainsi que des variations sociolinguistiques.

*MCC* : terminal écrit

## Bloc 2 –Spécialité Littérature Française

### Littérature française : Cours A et B à choisir parmi :

#### Littérature du XVI<sup>e</sup> siècle

Mme Rajchenbach

##### Pourquoi parler d'amour ? Louise Labé, *Œuvres* (1555)

Recueil sur l'amour, son aveuglement et ses errements, les *Œuvres* de Louise Labé sont publiées à Lyon en 1555. Si ses lecteurs ont essentiellement retenu les vers vibrants de désir et de douleur, le recueil ne se réduit pas aux trois élégies et aux vingt-quatre sonnets. Ces derniers s'inscrivent à la suite d'un dialogue piquant mettant en scène le procès mené par l'Amour contre Folie et sont prolongés par la couronne des vers offerts par les poètes du temps, enjoints de « louer Louise ». Le cours proposera une lecture fine des textes ainsi qu'une réflexion sur la mise en recueil de textes qui, s'ils semblent s'inscrire dans les codes littéraires du temps (en particulier le pétrarquisme), en proposent une relecture à travers l'inversion des rôles, la femme devenant sujet et non plus objet de la parole poétique.

##### Édition au programme :

Louise Labé, *Œuvres*, éd. Michèle Clément et Michel Jourde, Paris, GF, 2022.

#### Littérature du XVII<sup>e</sup> siècle

Mme Reguig

##### Qu'est-ce qu'une fable ? Réinventer un genre au XVII<sup>e</sup> siècle

« C'est ce qu'on demande aujourd'hui : on veut de la nouveauté et de la gaieté. » La déclaration de La Fontaine, dans la préface du premier recueil des *Fables choisies, mises en vers* de 1668, pose la question de l'actualité des genres littéraires dans leur rapport avec le goût d'un public particulier. Cette interrogation, particulièrement novatrice, interroge notamment la notion de modernité et le rapport à la tradition. Car le poète se place délibérément dans le sillage des partisans des Anciens qui choisissent d'imiter, en les adaptant, les œuvres de l'Antiquité. La Fontaine opère donc un choix, notamment dans les textes de son modèle, Ésope, et versifie des récits qui, à l'origine, se présentaient en prose. Cet effort s'accompagne d'une réflexion métapoétique originale qui permet au fabuliste de questionner la hiérarchie des genres en démarquant la fable de l'épopée comme de la comédie. C'est en prenant en compte les attentes d'un lectorat galant et mondain que La Fontaine mène, avec une pleine conscience de poète, un travail sur l'énonciation ironique, sur la polyphonie narrative ainsi que sur la possibilité d'un usage moderne de l'allégorie. Cet élan vers le renouvellement poétique unifie l'ambition d'un recueil inédit en son temps et qui, à bien des égards, peut s'étudier comme un manifeste de modernité poétique en acte.

Corpus et édition recommandée : La Fontaine, *Fables*, livres I à VI, éd. Jean-Pierre Collinet, Paris, Folio, Gallimard, 2015.

#### Littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle

M. Byrd

##### Rousseau et l'écriture du moi

Au début des *Confessions*, Rousseau affirme l'originalité radicale du projet d'écriture auquel il se propose de se livrer : « Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. » Dans quelle mesure cette déclaration doit-elle être prise au pied de la lettre ? S'il est courant de présenter Rousseau comme l'initiateur de l'autobiographie, pour certains spécialistes de l'écriture de soi, tel Georges Gusdorf, les expérimentations autobiographiques de Rousseau s'inscrivent dans la continuité d'une tradition de récits de vie remontant jusqu'à l'Antiquité. L'objectif de ce cours sera de cerner l'originalité des écrits autobiographiques de Rousseau. Pour ce faire, nous confronterons les *Confessions* et les *Rêveries* avec leurs modèles et contre-modèles antérieurs (saint Augustin, Montaigne, Pascal, les mémorialistes). D'autre part nous nous familiariserons avec le « système » de Rousseau, dont une connaissance s'avère indispensable pour apprécier ses écrits autobiographiques, tant ceux-ci tendent à se faire le reflet de ses idées morales et politiques. Enfin, le cours invitera à penser la signification historique de ces écrits : nous verrons en quoi ils témoignent de la laïcisation du for intérieur et de l'évolution de la catégorie de l'intime.

Textes :

Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, livres I-VI, éd. Alain Grosrichard, Paris, Flammarion, coll. « GF Philosophie », 2011.

—, *Les Rêveries du promeneur solitaire*, édition Érik Leborgne, Paris, Flammarion, coll. « GF Philosophie », 2012.

## Littérature du XIX<sup>e</sup> siècle

### Mme Trahand

#### **Madame Bovary ou le laboratoire d'une écriture en devenir**

*Madame Bovary* apparaît comme une œuvre essentielle pour qui veut comprendre la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle. D'abord évidemment parce que Flaubert y saisit, avec une immense finesse d'observation et une cruauté savoureuse, les failles d'une époque qui ne cesse de nous donner à penser notre propre monde mais aussi et surtout parce que étudier *Madame Bovary*, c'est avoir le privilège rare d'accéder à la table d'écriture de l'un des plus grands auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle. De ce vaste roman, qui a obnubilé Flaubert pendant presque cinq années de travail laborieux, il subsiste tout, ou presque : la quasi totalité de ses manuscrits et brouillons, mais aussi sa foisonnante correspondance, dans laquelle il raconte les affres de l'écriture romanesque. Inspiration erratique, enthousiasme, désespoir... ratures, ajouts, modifications, ré-organisations... mais aussi prise en compte de la censure qui s'exerce, et procès retentissant... *Madame Bovary* constitue donc un cas à peu près unique dans l'histoire littéraire : l'étude de cette œuvre permettra de s'initier à la génétique des textes, en assistant non seulement aux différentes étapes de la fabrication d'un chef d'œuvre, mais aussi à la construction d'un écrivain qui se codifie et se théorise lui-même progressivement en même temps qu'il écrit.

#### Texte :

Flaubert, *Madame Bovary*, éd. de Thierry Laget, Gallimard, « Folio classique », [1856].

## Littérature du XX<sup>e</sup> siècle

### Mme Kieffer

#### **La Blanche, l'étoile bleue et le jeu de go : constitution et renouvellements du paysage éditorial des xx-xxi<sup>e</sup> siècles.**

Nous abordons majoritairement le fait littéraire à partir des textes, en employant des outils d'analyse esthétique, poétique, stylistique... Ce cours propose de faire un pas de côté, pour prendre en considération une autre dimension de la littérature : le versant institutionnel, et plus précisément le paysage éditorial. Comment le champ éditorial français s'est-il constitué depuis la Seconde Guerre mondiale, entre « grosses » maisons et éditions indépendantes ? Quelles étaient et quelles sont aujourd'hui les logiques qui en sous-tendent l'organisation et le système de valeurs ? Comment aborder certaines figures mythiques d'éditeurs « stars », et quelle marque ceux-ci ont-ils laissée sur le paysage littéraire national ?

*Une bibliographie sera distribuée en début de semestre.*

Paul Celan, *La rose de personne*, trad. M. Broda, Points Seuil.

Vanessa Place [Ensemble d'œuvres données lors du cours].

## **Bloc 3 – Littératures anciennes (Cours à Lyon)**

### Littérature grecque

#### **LITTÉRATURE GRECQUE : mercredi 10-12**

*Enseignant* : Pascal Luccioni

*Descriptif* : le cours portera cette année sur *Odyssée 4* (Télémaque chez Ménélas). Après une brève introduction qui replacera ce chant dans le cadre de la production épique archaïque, nous donnerons une lecture suivie du texte en le commentant.

*MCC* : terminal oral

### Littérature latine

#### **LITTÉRATURE LATINE : mercredi 8-10**

*Enseignant* : Aline Canellis

*Descriptif* : le cours proposera une série de textes des Pères de l'Église, en particulier de Jérôme de Stridon, d'Augustin d'Hippone, de Paulin de Milan et d'Ambroise de Milan.

Les textes assez longs seront fournis en latin et en traduction française ; seule une courte partie sera traduite et commentée en cours ; le reste du texte, qui complète le dossier) pourra être lu, cursivement ou en traduction, à la maison.

Une attention toute particulière sera portée au commentaire littéraire (genre littéraire, stylistique, sources, langue...)

MCC : terminal oral (préparation : 15 mn ; passage 10 mn) : il s'agit d'une question de synthèse portant sur le programme du semestre (sur un ou plusieurs auteurs selon la question) et obligation est faite de retraduire environ 5 lignes d'un des textes utilisés pour la synthèse. Le dossier des textes (avec traduction) sera fourni au moment de l'oral.

## Bloc 4 – Langue vivante

### Langue vivante

*Voir présentation semestre 1, p. 11.*

#### LV– Anglais - M. Moussart

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

#### LV– Allemand, espagnol ou italien.

*Voir semestre 1.*

Allemand : cours à choisir en LEA allemand.

Espagnol et italien : se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

## Bloc 5 – Ouverture et sensibilisation : préprofessionnalisation 1 option au choix

### ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

#### Histoire du système éducatif

##### M. Masson

Ce cours consistera en une sensibilisation au(x) métier(s) de l'enseignement en les présentant dans le détail et en abordant les différentes perspectives d'évolution. Il s'agira de construire une vision pragmatique et réaliste et d'aborder des questions éducatives du point de vue de l'enseignant. Pour cela nous examinerons le métier d'enseignant sous différents angles (institutionnels, sociologique, psychologique, éthique...).

#### Mathématiques

Le programme sera précisé à la rentrée.

### ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

#### Antiquité au présent

**ANTIQUITÉ AU PRÉSENT : jeudi 11.30-13 (Cours à Lyon)**

*Enseignant* : Anne Fraisse

*Descriptif* : ce cours a pour objectif d'évoquer l'histoire et la civilisation latines à travers la question de la représentation de Rome dans la culture occidentale contemporaine. Les trois premières séances adopteront une perspective diachronique et seront consacrées à la place et à la représentation de l'Antiquité romaine dans la

culture occidentale, du Moyen Age à l'époque contemporaine. Deux autres ensembles seront plus précisément centrés sur l'image de Rome dans la culture du XXIème siècle, à travers l'étude de deux œuvres populaires : la série *Rome* et la bande dessinée *Muréna*.

MCC : CCI

## Littérature médiévale

**M. Radomme**

### Lecture de textes en moyen français

Le cours vise à introduire les étudiant-e-s aux spécificités de la lecture et de l'explication de textes en moyen français (xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles). Les séances permettront d'aborder une sélection de textes représentatifs des formes et genres principaux de la littérature médiévale. Chaque extrait étudié en cours fera l'objet d'une mise en contexte, d'une traduction (avec explication des principales difficultés lexicales et grammaticales) et d'un commentaire littéraire.

### Stylistique

**M. Martin-Achard**

### Politique du style : écrire en « transclasse » aujourd'hui (Ernaux, Louis, Mathieu...)

Nous étudierons le rapport à la langue entretenu par des écrivain·es contemporain·es (Annie Ernaux, Edouard Louis, Nicolas Mathieu), qui réfléchissent et problématisent leur statut de « transclasses » (Jacquet) ou « transfuges de classe » (Bourdieu), c'est-à-dire d'individus passés d'un milieu populaire à la bourgeoisie intellectuelle du fait, notamment, de la reconnaissance du monde littéraire. Faut-il écrire dans la langue de son milieu d'origine, langue de l'enfance, ou adopter la langue littéraire de la bourgeoisie lettrée ? Écrire est-ce nécessairement trahir ? Nous étudierons quelques choix, partis pris et engagements stylistiques qui sont autant de formes d'engagement politique. Dans le sillage de Barthes, nous tâcherons de contribuer à une histoire de l'écriture, entendue dans *Le Degré zéro de l'écriture* comme « le rapport entre la création et la société », « le langage littéraire transformé par sa destination sociale ».

#### Textes :

Annie Ernaux, *La Place* [1983], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1986.

Nicolas Mathieu, *Leurs enfants après eux*, Arles, Acte Sud, coll. « Babel », 2018.

À ces deux œuvres s'ajoutera un groupement de textes distribués lors du premier cours.

## FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Voir le livret du FLE « Option licence FLE ».

## HUMANITÉS NUMÉRIQUES

### Initiation aux humanités numériques

### Initiation aux outils et pratiques en humanités numériques

## Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation

### Initiation à la Recherche

**Séminaire spécifique du laboratoire Master 2 :** laboratoire ECLLA (Étude du Contemporain en Littératures, Langue, Arts) – mardi 9 janvier 2024.

### Du côté de l'édition

« Homme [ou femme] de l'ombre », pour reprendre la formule de François Dosse, l'éditeur·ice est pourtant un personnage central au sein de l'éco-système littéraire, dans ses multiples fonctions comme dans sa situation pivotale au carrefour des institutions qui le composent. Si nos méthodes d'étude des textes tendent à négliger cet

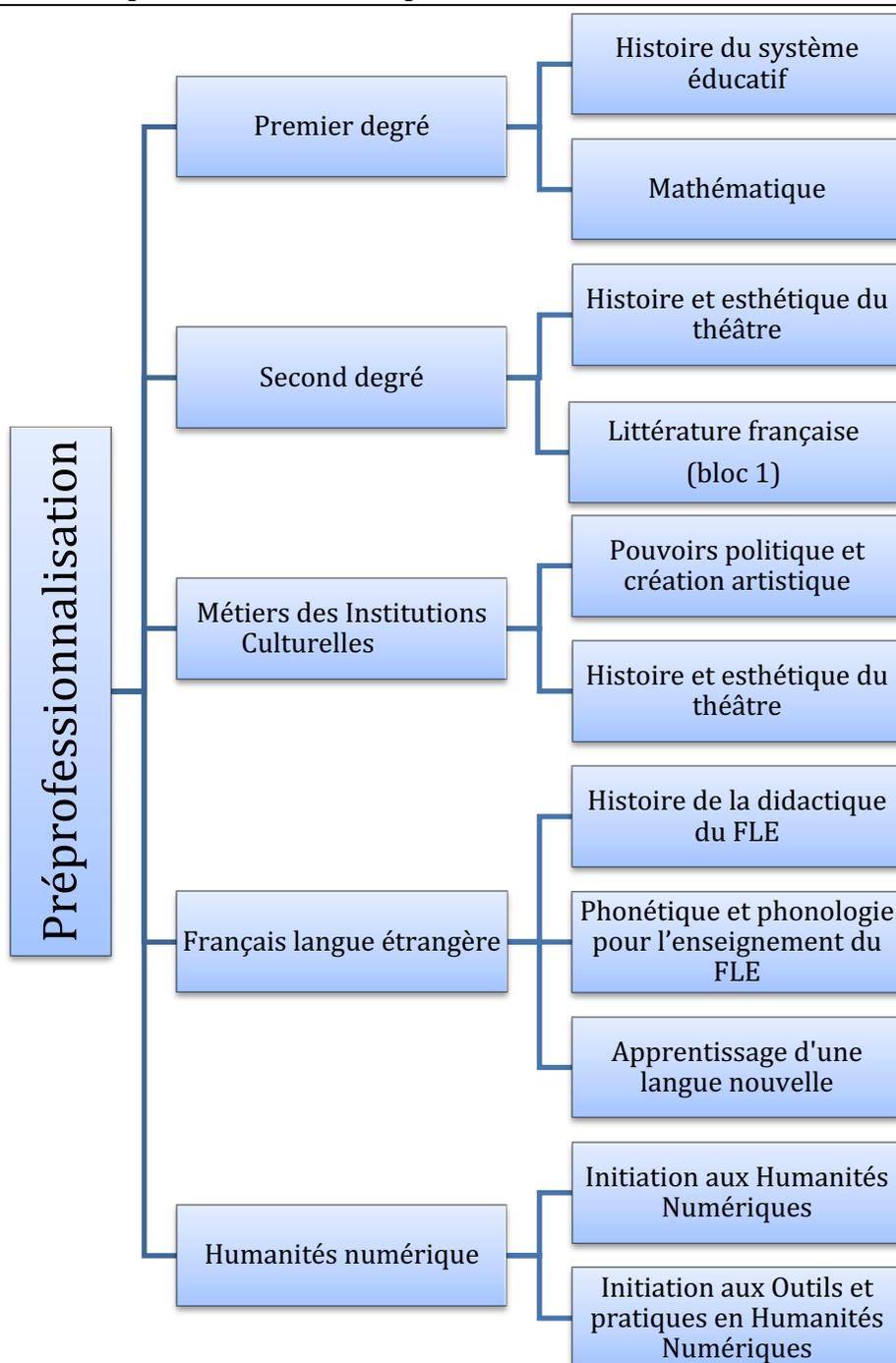
aspect de leur existence au profit de la figure, toujours sacrée quoi qu'on en dise, de l'auteur, un rapport étroit toutefois relie ces deux instances, tant sur les plans relationnels et sociaux (dans la vie hors du livre) que sur les plans économique et institutionnel, bien sûr, mais aussi esthétique. La figure de l'éditeur, et les enjeux complexes que celle-ci concentre, sera donc au centre de cette journée d'études.

*Organisation* : Mme Kieffer et M. Clavaron

*Les travaux de compte rendu seront à rendre pour le 22 janvier 2024 sur Moodle.*

## **Passage certification PIX**

## Récapitulatif Bloc 5 – Préprofessionnalisation S5 en Lettres



**NB : Les LLCA ne peuvent pas prendre l'option MIC.**

## ORGANISATION DU SEMESTRE 6

Bloc 1 Spécialité Lettres classiques	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 12	Coef. 3
<u>Latin III Bis ou IV</u>		36	Terminal écrit 3h		Oral	4	1
<u>Grec III Bis ou IV</u>		36	Terminal écrit 3h		Oral	4	1
<u>Linguistique ancienne</u>	30		Terminal écrit 2h		Oral	4	1

Bloc 2 Spécialité Littérature française	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 6	Coef. 3
<i>Cours A : à choisir parmi Litt. 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> siècle.</i>	12	6	Pour chaque cours : exercice pratique (40%) Terminal écrit : 4h., commun aux cours choisis (60%)	1 écrit à rendre (40%) pour chaque cours	1 écrit : 4h. commun aux 5 cours	3	1
<i>Cours B : à choisir parmi Litt. 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> siècle.</i>	12	6		Terminal écrit commun : 4h. (60%)		3	1

Bloc 3 Littératures anciennes	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 3
<u>Littérature latine</u>	24		Terminal oral	Oral	Oral	2	1
<u>Littérature grecque</u>	24		Terminal oral	Oral	Oral	2	1

Bloc 4 Langue vivante	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 2	Coef. 1
Langue vivante		18	Travaux en cours de semestre	Écrit 1 h.	Écrit 1h.		

Bloc 5 Ouverture et sensibilisation 1 au choix	CM	TD	Régime continu	Régime bloqué	Seconde chance	Ects 4	Coef. 2
<b>Enseignement premier degré</b>  Stage de 20 h et accompagnement de stage		10	Rapport de stage	Rapport de stage			
<b>Enseignement second degré</b> <u>Humanités et actualité</u> + Au choix : Littérature et culture ou Linguistique française	18		CCI	Oral		2	1
	12	6	1 écrit ou 1 oral en cours de semestre	Oral	Oral	2	1
	12	6	Travaux en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h.		
<b>FLE</b>						4	
<b>Humanités numériques</b>						4	

<b>Bloc 6 Outils méthodologiques et professionnalisation</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>Régime continu</b>	<b>Régime bloqué</b>	<b>Seconde chance</b>	<b>Ects 2</b>	<b>Coef. 1</b>
<b>Initiation à la recherche Séminaire spécifique du M2R LM Ou PPP3</b>		3	Écrit	Écrit à rendre après le séminaire	Reprise de l'écrit	2	

## PROGRAMMES DU SIXIÈME SEMESTRE

### Bloc 1 – Spécialité Lettres Classiques (*Cours à Lyon*)

#### Latin III Bis ou IV

**LATIN 3B** : jeudi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Jean Hadas-Label

*Descriptif* : traduction de textes latins de prose et de poésie dans une optique essentiellement grammaticale + initiation au thème latin

*MCC* : CC (pour les étudiants de L2 et de L3) + version sur table en fin de semestre (uniquement pour ceux de L3)

**LATIN 4B** : jeudi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Florence Garambois

*Descriptif* : le cours proposera des groupes thématiques de textes latins illustrant les principaux genres littéraires antiques. Trois devoirs sur table sont prévus : ils comprendront chacun une version, des exercices grammaticaux et des phrases de thème d'imitation qui permettront de réviser et de compléter les acquis grammaticaux des deux premières années.

*MCC* : CC + terminal écrit

#### Grec III Bis ou IV

**GREC 3B** : mercredi 11-12.30 + 13.30-15

*Enseignant* : Pascale Jouanna

*Descriptif* : ce dernier semestre de licence a un triple objectif. Il convient tout d'abord de terminer le manuel *Hermaion*, ou, si l'étude en est achevée, d'en revoir les dernières étapes, en particulier la morphologie des verbes athématiques (verbes en -μι). Une fois cette étape franchie, le travail en cours portera essentiellement sur la syntaxe de la phrase complexe. Les fiches de syntaxe proposées seront aussi l'occasion d'un apprentissage systématique du vocabulaire classique. Le dernier objectif vise à la compréhension des textes littéraires grecs à partir d'exercices variés : versions grecques faites sur table ou à la maison, puis séance de correction sur document de correction ; lecture suivie d'extraits de textes littéraires d'un même auteur ou sur une même thématique.

Outils de cours :

1. J.-V. Vernhes, *Hermaion, Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, édition 2003.
2. Une grammaire normative. Au choix: Ragon-Dain, Allard et Feuillâtre, J. Bertrand. Une description plus précise de chaque ouvrage sera faite lors du premier cours.
3. Bizos M., *Syntaxe grecque*, Paris, 1947 (régulièrement rééditée depuis)
4. Dictionnaire bilingue d'A. BAILLY (en ligne avec le *LSJ* en particulier sur le site *Biblissima Eulexis*)

*MCC* : CC (pour les étudiants de L2 et L3) + terminal écrit de 3h (uniquement pour les étudiants de L3)

**GREC 4B** : mercredi 11-13 + 14-15

*Enseignant* : Hélène Olivier

*Descriptif* : ce cours s'adresse aux étudiants qui ont un bon niveau en grec et qui envisagent de poursuivre leurs études par un master de langues et littératures anciennes et peut-être la préparation des concours d'enseignement (Capes-Agrégation de Lettres Classiques).

La première partie du cours (2h) est un entraînement à la version grecque, suivant le rythme d'une version par quinzaine, avec une progression dans la difficulté pour préparer les étudiants aux attentes des années de spécialisation. Les points de grammaire et de syntaxe non assimilés seront revus et un entraînement au thème (phrases avec difficultés, thème d'imitation, possibilité d'initiation au thème littéraire selon le niveau des étudiants) sera mené. Les étudiants auront aussi à apprendre un certain nombre de mots de vocabulaire pour gagner en rapidité et en aisance linguistique.

La seconde partie du cours (1h) est consacrée à la lecture cursive d'extraits suivis de la pièce *Les Troyennes* d'Euripide. Le corpus sera donné aux étudiants qui devront cependant lire au préalable en traduction l'œuvre.

Le cours de langue grecque pour spécialistes est conçu pour faire acquérir aux étudiants le vocabulaire usuel et les tours syntaxiques les plus courants pour leur permettre ensuite d'affiner leurs traductions et de faire ressortir avec élégance les subtilités des textes.

Instruments de travail que les étudiants doivent posséder :

1. Une grammaire normative  
Au choix : Ragon-Dain, Allard et Feuillâtre, J. Bertrand
2. M. Bizos, *Syntaxe grecque*, Paris, 1947 (régulièrement rééditée depuis)
3. Dictionnaire bilingue de A. Bailly

MCC : : CC + terminal écrit de 3h

## **Linguistique ancienne**

**LINGUISTIQUE GRECQUE** : jeudi 9.30-11

*Enseignant* : Isabelle Boehm

*Descriptif* : compléments et renforcement des connaissances en linguistique diachronique de la langue grecque, phonétique, morphologie (nominale et verbale) et syntaxe. Ce sera l'occasion d'appliquer ces connaissances à des textes de poésie archaïque (Homère, Hésiode).

MCC : terminal écrit

**LINGUISTIQUE LATINE** : mercredi 15-16

*Enseignant* : Jean Hadas-Label

*Descriptif* : ce cours propose une initiation à la morphologie nominale (les cinq déclinaisons) du latin classique. Grâce à la comparaison avec d'autres langues indo-européennes (surtout avec le grec), on essaiera de comprendre comment le système nominal du latin s'est formé.

MCC : terminal écrit

## **Bloc 2 : Spécialité Littérature Française**

### **Littérature française**

*Cours A, B et C à choisir parmi :*

#### **Littérature du XVI<sup>e</sup> siècle**

**Mme Signes**

##### **Robert Garnier, *Hippolyte* (1573)**

Lorsque l'on évoque la notion de tragédie, on se réfère, consciemment ou non, au théâtre classique : du fait de notre formation, lire une tragédie française, c'est avant tout lire Racine, digne héritier des tragédies antiques. Dénigrée, considérée comme inférieure, la tragédie de la Renaissance est ainsi effacée, voire parfois exclue de l'histoire théâtrale : théâtre de la lamentation, « spectacle dans un fauteuil » (Musset), l'œuvre tragique du xvi<sup>e</sup> siècle, considérée comme dénuée de tout caractère dramatique, ne serait pas digne d'être analysée et étudiée au même titre que les pièces du Grand Siècle, dont elle n'aurait été que le simple brouillon. En portant à l'étude *Hippolyte*, tragédie publiée en 1573 par Robert Garnier, ce cours vous invite donc à une véritable « entreprise de défamiliarisation » (William Marx), c'est-à-dire à apprendre ce que la tragédie n'est pas, afin de considérer véritablement le théâtre du xvi<sup>e</sup> siècle.

Après une introduction sur Robert Garnier et son œuvre, et une brève présentation du théâtre humaniste, le cours sera composé de grandes séquences, construites autour de deux notions ambivalentes, à la manière d'une dissertation, et d'entraînements à la dissertation.

##### **Édition de référence :**

La pièce sera mise à disposition sous la forme d'un livret à imprimer : il n'est donc pas nécessaire d'acheter l'œuvre au programme. Elle devra être lue pour la troisième séance.

On consultera également avec profit l'édition moderne Robert Garnier, *Hippolyte* (1573), *La Troade* (1579), Éditions Classiques Garnier, 2019).

#### **Littérature du XVII<sup>e</sup> siècle**

**M. Nicolas**

##### **Nicolas Boileau : le genre de la satire au cœur de la monarchie absolue**

En 1675, Madame de Thianges offre au dauphin une maquette intitulée « La Chambre du Sublime », où figure l'enfant royal entouré des plus grands du monde des Belles-Lettres : Jean Racine, Jean de La Fontaine, et enfin, Nicolas Boileau. Ce dernier est représenté à l'entrée de la chambre, comme protecteur repoussant, armé d'une fourche, les mauvais auteurs souhaitant accéder à ce lieu de magnificence. Sous couvert de l'anecdote, ce don est en réalité loin d'être anodin, puisqu'il laisse préfigurer la perception de Nicolas Boileau sous le règne de Louis XIV. L'auteur de l'*Art Poétique* est imposé en gardien du bon goût. Il serait ainsi celui qui contrôle, qui chasse, qui « régent » le monde du Parnasse. Pour cause, Nicolas Boileau est un poète, dans ce contexte de monarchie absolue, à part, car ayant emprunté la difficile et controversée voie satirique. Le genre de la satire est, sous son impulsion, installé dans cette seconde moitié de siècle, période propice aux querelles littéraires et à une

vive émulation intellectuelle, ce qui coïncide avec les enjeux du genre comme Boileau n'aura eu de cesse de le rappeler. De fait, le poète, qui est aussi le traducteur de Longin, prendra position dans les débats littéraires de son temps à l'aide de la satire, avec l'exigence « d'appeler un chat un chat » et de « tout nommer par son nom ». Le paradoxe est ainsi posé : comment et pourquoi choisir le genre poétique de la satire dans un univers où les libertés du Parnasse pourraient sembler menacées par l'ombre planante du Roi-Soleil ? Comment l'alliance tacite entre pouvoirs poétiques de Boileau et pouvoirs politiques de Louis XIV s'opère-t-elle ?

### Édition de référence :

Nicolas Boileau, *Satires, Epîtres, Art poétique*, éd. de Jean-Pierre Collinet, Paris, Gallimard, 1985, collection « NRF/Poésies ».

## Littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle

Le programme sera communiqué à la rentrée.

## Littérature du XIX<sup>e</sup> siècle

**M. Roulin**

### *Illusions perdues* : Balzac et la création romanesque

Dans *Illusions perdues*, Balzac raconte le parcours de Lucien de Rubempré, jeune poète qui, d'Angoulême, monte à Paris faire une carrière d'écrivain. Une carrière qui se construit grâce au sacrifice d'une sœur, à l'appui d'un ami fidèle et à des amours pas toujours désintéressées. Balzac y fait de la création romanesque la matière même de son roman, au point qu'il le qualifiera d'« œuvre capitale dans l'œuvre ». Il dresse un tableau du monde littéraire au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et propose une réflexion sur les souffrances de l'artiste, sur la poétique du roman comme sur sa fabrication matérielle et sa diffusion, par la presse notamment. Nous analyserons ce roman majeur de *La Comédie humaine* en nous concentrant en particulier sur la conception romanesque et sur la vision de l'écrivain et de la littérature qui s'en dégage.

### Textes :

Honoré de Balzac, *Illusions perdues*, éd. Ph. Berthier, GF, 2010.

Choix de textes de Balzac sur le roman (fascicule).

## Littérature du XX<sup>e</sup> siècle

**Mme Kieffer**

### Figures centrales du XX-XXI<sup>e</sup> siècles : Georges Perec

Romancier, poète, membre de l'OuLiPo, auteur d'une œuvre incroyablement diverse, Georges Perec est devenu l'une des figures majeures de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Notre lecture se concentrera sur deux de ses textes en lecture intégrale, et s'enrichira d'extraits distribués au fil du semestre pour tâcher de saisir l'œuvre de Perec selon deux perspectives : la première, esthétique et poétique, pour circonscrire la singularité de cette écriture ; la seconde, en surplomb, qui s'interrogera sur le rayonnement de cette œuvre jusqu'au contemporain et la manière dont se constituent les mythes littéraires, encore aujourd'hui.

### Textes :

Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance*, Gallimard, « L'imaginaire », [1975] 1993.

Georges Perec, *La vie mode d'emploi*, « Le Livre De Poche », [1978] 1980.

## Bloc 3 – Littératures anciennes (Cours à Lyon)

### Littérature grecque

#### LITTÉRATURE GRECQUE : mercredi 16-18

Enseignant : Pascale Brillet

*Descriptif* : le cours sera consacré à la lecture et au commentaire du seul drame satyrique intégralement conservé, *Le Cyclope* d'Euripide, que l'on abordera de différents points de vue : définition du genre, dramaturgie, intertextualité, parodie de banquet, etc. L'objectif est de situer cette œuvre pleine d'humour dans son contexte littéraire et culturel et de s'essayer à différents types de commentaires possibles.

MCC : terminal oral

### Littérature latine

#### LITTÉRATURE LATINE : jeudi 15-17

Enseignant : Bruno Bureau

Descriptif :

Programme : Sédulius, *Carmen Paschale*, livre 5 (Le texte sera déposé sur la plateforme et fourni aux étudiants).

Le *carmen paschale* (vers 430) est un très bon exemple du genre de "l'épopée biblique" et peut en illustrer les enjeux et les évolutions. Le texte sera replacé dans son contexte, intégralement traduit et commenté en classe.

Une bibliographie sera fournie sur la plateforme avec le texte du poème. Pour lire le poème en entier, on peut se reporter à Sédulius, *Le chant de Pâques* (trad. B. Bureau), Paris, Migne, 2013.

MCC : terminal oral portant sur la traduction et le commentaire d'un court extrait.

## Bloc 4 – Langue vivante

### Langue vivante

*Voir présentation semestre 1, p. 11.*

#### LV1 – Anglais

**M. Moussart**

À travers l'étude de différents textes, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension - expression orales et écrites, anglais en interaction). On attend le niveau B2 du cadre européen (voir <http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-ccerl.html>). La lecture régulière de la presse est fortement conseillée (*The Guardian, The Independent, The Times, The New York Times, Newsweek, Time Magazine*).

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Programme précisé à la rentrée.

#### LV2 – Allemand, espagnol ou italien.

*Voir semestre 1.*

Allemand : cours à choisir en LEA allemand.

Espagnol et italien : se renseigner auprès du bureau de la scolarité.

## Bloc 5 – Ouverture et sensibilisation

### ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

#### Stage

Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant·e doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile,

#### Accompagnement de stage

TD (10 h), 1 ou 2 groupes, M. Masson

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

### ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

#### Humanités et actualité

**LES HUMANITÉS POUR PENSER L'ACTUALITÉ** : mercredi 9.30-11

Enseignant : Caroline Plichon

*Descriptif*: le cours a pour objectif de faire un détour par la littérature et l'histoire antiques pour mieux appréhender les enjeux du monde contemporain et affiner la méthode de comparaison entre des époques différentes. Nous nous demanderons pourquoi et comment notre époque se saisit de l'Antiquité, comment aussi la littérature contemporaine réécrit la littérature antique. Nous mettrons en regard des textes anciens et des textes récents - essais, articles universitaires ou de presse, oeuvres littéraires.

MCC : CCI

## **Linguistique**

**M. Manen**

On admet généralement que la lexicologie est constituée de l'ensemble des approches du fonctionnement des unités lexicales de la langue, les lexèmes. Ceux-ci peuvent être appréhendés du point de vue de leur forme (morphologie), de leur signification (sémantique), mais aussi par rapport aux relations qu'ils entretiennent avec la phrase et le discours.

L'étude du lexique sera menée au cours du semestre du niveau du morphème à celui du syntagme et s'appuiera sur les acquis des principales théories de la linguistique contemporaine, dont les outils feront l'objet d'application sur des corpus variés.

### **Bibliographie indicative :**

Éluerd, R., *La lexicologie*, Paris, PUF, (« Que sais-je ? » n° 3548), 2000.

Gardes-Tamine, J., « Introduction à la lexicologie », *L'Information grammaticale* n°15-17.

Kleiber, G., *La Sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Paris, Presses universitaires de France, 1990.

Lehman, A. & Martin-Berthet, F., *Introduction à la lexicologie*, Paris, Dunod, 1998.

Lyons, J., *Semantics I*, Cambridge University Press, 1977, tr. fr. *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse, 1978.

Mortureux, M.F., *La Lexicologie entre langue et discours*, Paris, SEDES, coll. « Campus », 1997.

Niklas-Salminen, A., *La lexicologie*, Paris, Colin « Cursus », 1997.

Picoche, J., *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan, 2ème éd., 1992.

Polguère, A., *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*, Presses de l'Université de Montréal, 2013.

## **Littératures et cultures**

Le programme sera communiqué à la rentrée.

## **FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE**

Voir le livret du FLE « Option licence FLE ».

## **HUMANITÉS NUMÉRIQUES**

### **Méthodes et outils en humanités numériques**

Le programme sera communiqué à la rentrée.

### **Suivi de projet**

## **Bloc 6 – Outils méthodologiques et professionnalisation**

### **Initiation à la Recherche**

**Séminaire spécifique du Master 2** : laboratoire IHRIM (Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités) avril 2024

**En quête d'auteur(s) : pseudipégraphie, auctorialité fictive et manuscrits trouvés dans la**

## **littérature du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle.**

Le Séminaire spécifique de l'IHRIM s'intéressera cette année à la question de l'attribution fautive ou fictive des œuvres littéraires. Dans l'histoire de la littérature occidentale, très nombreux sont en effet les exemples de textes qui, par erreur ou intentionnellement, ont été attribués à des auteurs putatifs, voire à des figures actoriales inventées de toutes pièces. Que l'on songe au *Secretum Secretorum* pseudo-aristotélicien, à la vraie-fausse correspondance des *Liaisons dangereuses* de Pierre Choderlos de Laclos, au livre des *Proverbes* attribué au roi Salomon ou encore aux pseudo-*Mémoires de M. d'Artagnan* écrits par Gatien de Courtilz de Sandras. Lorsqu'ils sont intentionnels, ces subterfuges peuvent être expliqués par des raisons multiples : le souci d'anonymat de l'auteur réel, le désir d'associer l'œuvre au prestige du faux auteur, la volonté de renforcer l'effet de réel du texte, l'ambition de créer autour de la paternité de l'œuvre une fiction à valeur comique, satirique ou tragique, l'objectif de priver un auteur de la paternité de son texte... ne sont que quelques-unes des intentions pouvant déterminer, chez l'auteur ou le lecteur d'une œuvre littéraire, le choix de l'attribuer ou la réattribuer à un auteur de substitution. Dans le cadre du Séminaire spécifiques, nous nous attacherons à penser les enjeux éthiques et esthétiques de ces phénomènes de pseudépigraphie. Nous réfléchirons à ce que ceux-ci, considérés dans une perspective comparative et diachronique, nous disent de la figure de l'auteur et de la conception médiévale et moderne de l'auctorialité.

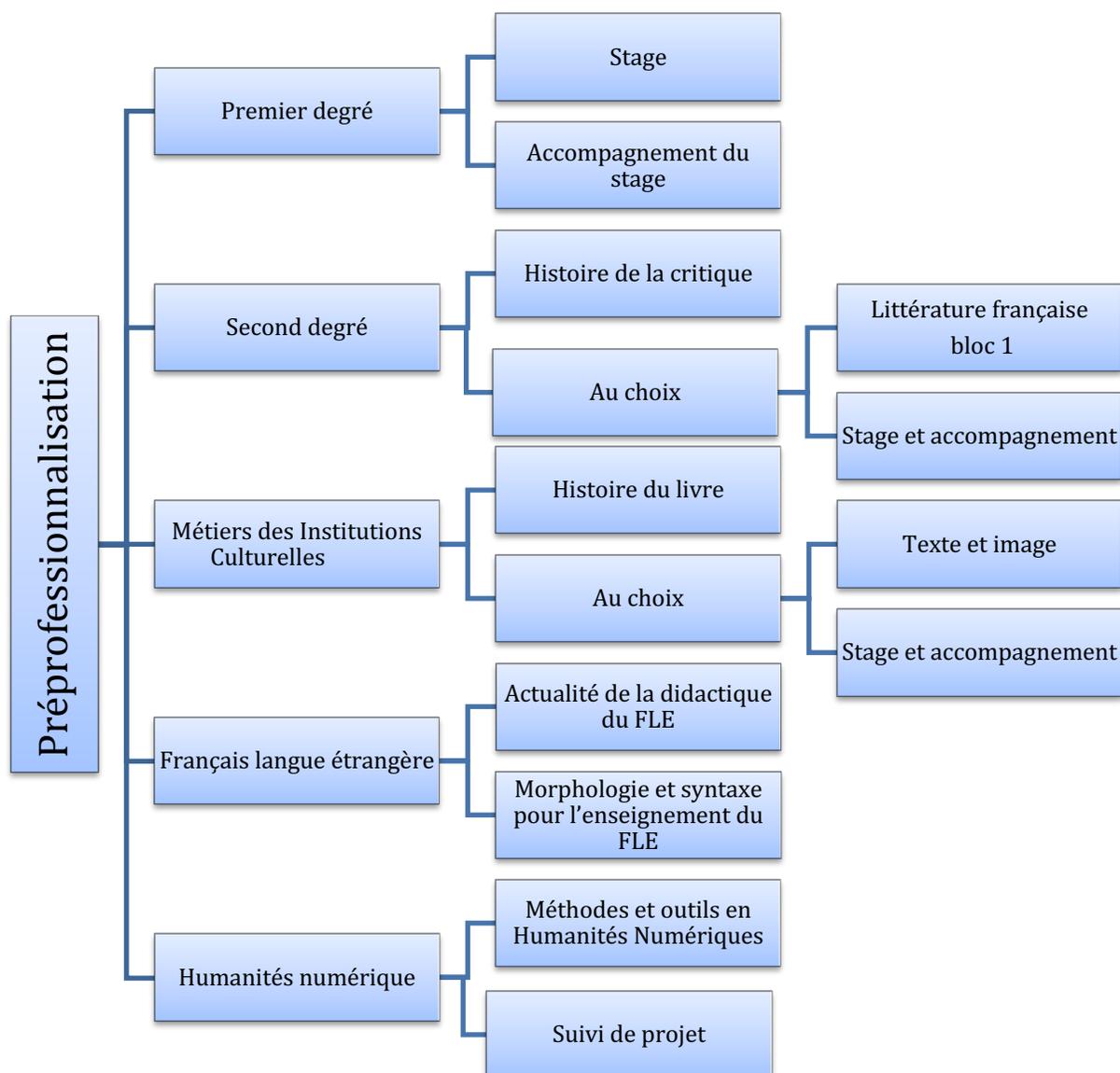
*Organisation* : M. Radomme

Pour des raisons d'organisation, les étudiant-e-s souhaitant participer au Séminaire spécifique sont invités à s'inscrire sur l'espace Moodle dédié : Page d'accueil Moodle > Faculté ALL > Lettres > Master Lettres > ALL – 2023 – Séminaire spécifique IHRIM – Radomme Thibaut

**OU**

**PPP3**

## Récapitulatif Bloc 5 – Préprofessionnalisation S6



**NB : Les étudiants de LLCA ne peuvent pas prendre l'option MIC.**

## INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

L'option implique :

1° **Un stage d'observation en milieu éducatif** (établissements du second degré dont filières ou établissements spécialisés, structure de soutien scolaire, etc.) d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant·e doit trouver lui-même son lieu de stage. Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile.

2° **Des séances de TD (10 h)**, visant l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport. La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

3° **La rédaction d'un rapport de stage** : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD. La rédaction du rapport de stage est personnelle.

### **Contrôle des connaissances** :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant·e.

- Pas de session de rattrapage

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

### ***Précisions importantes sur le stage***

#### **Un stage d'observation**

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant·e stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

#### **Temporalité**

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires et les jours sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

La convention de stage est établie par l'étudiant·e (espace numérique MyUJM), en quatre exemplaires, à signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage, puis à remettre à la scolarité pour signature du directeur : un exemplaire pour l'étudiant·e (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

## INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

**Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire** d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant·e doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile,

### **TD (10 h), 1 ou 2 groupes, M. Masson**

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant à ne pas accepter le rapport de stage.

**Rapport de stage :** il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant-e en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD.

### **Contrôle des connaissances :**

- le rapport de stage est noté par l'enseignant-e responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant·e.

- Valeur : **2 à 4 crédits ECTS selon les filières**

- Pas de session de rattrapage

Responsable de l'option : M. Julien MASSON

✉ : [julien.masson@univ-lyon1.fr](mailto:julien.masson@univ-lyon1.fr)

Secrétariat administratif : Service de la scolarité

### **Précisions importantes sur le stage**

#### **Un stage d'observation**

Lorsqu'il est accueilli dans un établissement d'enseignement, l'étudiant·e stagiaire n'est pas censé « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant titulaire doit **toujours** être présent à ses côtés, dans la même salle que lui. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

#### **Temporalité**

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

#### **Procédure administrative**

La convention de stage est reçue en échange, en quatre exemplaires à remplir, signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage : un exemplaire pour l'étudiant·e (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

**POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER**  
**MASTERS**  
**Mention MEEF, parcours Lettres modernes**  
**Mention Lettres, parcours Lettres modernes et Métiers des Institutions Culturelles**

*☞ voir le livret master mention « Lettres » et « MEEF Lettres »*

## Les mentions

Mention « **Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation** » (MEEF), parcours Lettres modernes ;

Responsable : Pierre MANEN (✉ [pierre.manen@univ-st-etienne.fr](mailto:pierre.manen@univ-st-etienne.fr))

Fiche de formation : [https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/\\_content/tab1/program-master-meef-second-degre-parcours-lettres.pdf](https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-meef-second-degre-parcours-lettres.pdf)

Mention « **Lettres** », parcours « **Lettres modernes** » ;

Responsable : Delphine REGUIG (✉ [delphine.reguig@univ-st-etienne.fr](mailto:delphine.reguig@univ-st-etienne.fr))

Fiche de formation : [https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/\\_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-modernes.pdf](https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-modernes.pdf)

Mention « **Lettres** », parcours « **Métiers des Institutions Culturelles** » ;

Responsables : Morgane KIEFFER (✉ [morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr](mailto:morgane.kieffer@univ-st-etienne.fr)) et Carole NOSELLA (✉ [carole.nosella@univ-st-etienne.fr](mailto:carole.nosella@univ-st-etienne.fr))

Fiche de formation : [https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/\\_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-et-arts.pdf](https://www.univ-st-etienne.fr/plugins/stetienne/ujm/_content/tab1/program-master-lettres-parcours-lettres-et-arts.pdf)

**Un master 2 « Lettres et Études culturelles » entièrement en ligne** existe au sein du parcours Lettres modernes pour les étudiant·e·s résidant à plus de 50 km de Saint-Étienne ou exerçant une activité professionnelle à temps plein.

Responsables : Yves CLAVARON (✉ [yves.clavaron@univ-st-etienne.fr](mailto:yves.clavaron@univ-st-etienne.fr)) et Stéphane GOUGELMANN (✉ [stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr](mailto:stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr)).

Inscrit dans le champ des études culturelles, ce programme souhaite appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines particulièrement porteurs :

- a) les **études postcoloniales et l'écocritique**, appliquées notamment aux littératures francophones ;
- b) les **études de genre**, dans une remise en question de la constitution genrée du canon et des représentations des sexes et des sexualités ;
- c) l'**étude des constructions sociales, historiques et politiques**, notamment dans la France révolutionnaire et postrévolutionnaire.

### **Master « Métiers de la rédaction et de la traduction » avec un bon niveau en langue**

Une orientation vers le master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » est également possible. Pour toute information, contactez : Stavroula Kefallonitis (✉ [stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr](mailto:stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr)) et Franck Martin (✉ [franck.martin@univ-st-etienne.fr](mailto:franck.martin@univ-st-etienne.fr))

Voir les pages du master MRT : <http://tinyurl.com/mrtujm21>

**ATTENTION**

Il n'y a pas à l'UJM de **MASTER MEEF** « Lettres Classiques » dans la continuité du parcours LLCA de la Licence Lettres. Les étudiant.es intéressé.es par cette orientation pourront s'inscrire dans l'université de leur choix, à Lyon ou ailleurs.

De même, pour le **MASTER RECHERCHE**, le master « **MONDES ANCIENS** » est vivement recommandé. Il est en lien avec le laboratoire **HISOMA UMR 5189** auquel sont rattaché.es les enseignant.es de Langues anciennes de l'UJM. Il est désormais possible d'envisager une direction stéphanoise si les étudiant.es s'inscrivent à Lyon 2 (partenariat) ou une codirection avec des collègues de Lyon 3 (pas de partenariat).

Pour tout **renseignement** contacter Aline CANELLIS : [aline.canellis@univ-st-etienne.fr](mailto:aline.canellis@univ-st-etienne.fr)



## ÉCHANGES INTERNATIONAUX (Thibaut Radomme)

### I. Europe : « Erasmus + »

Le programme « Erasmus + » est le principal programme d'action de l'Union Européenne pour la coopération transnationale en matière d'enseignement supérieur. Les étudiant·e·s sont évidemment libres d'entreprendre une démarche individuelle auprès d'une université étrangère de leur choix mais la participation à ce programme présente deux avantages :

- l'exonération des frais d'inscription dans les universités d'accueil, souvent beaucoup plus élevés qu'en France (paiement des droits à l'Université Jean Monnet)
- la validation des notes au retour par la faculté d'origine.

Le départ est possible du niveau bac + 3 à bac + 5. Autrement dit, les étudiant·e·s peuvent préparer la licence (semestres 5 et 6) ou le master dans une université étrangère. L'étudiant·e est accueilli.e par le département de français de l'université étrangère, ce qui facilite les premiers contacts.

Différentes bourses sont proposées par :

- la région Auvergne-Rhône-Alpes, à condition d'avoir passé les deux années précédant la candidature dans un établissement d'enseignement supérieur rhône-alpin.
- la Commission européenne, sur critères sociaux.
- le Conseil Départemental de la Loire, si les parents de l'étudiant·e résident dans la Loire.

### Postes pour l'année 2021-2022

PAYS	UNIVERSITÉ	POSTES	LANGUES (enseignement)
1. Allemagne	Mayence	1	Allemand, français
2. Autriche	Vienne	1	Allemand, français
3. Belgique	Gand	1	Néerlandais, français, anglais
4. Espagne	Grenade	2	Espagnol, français
5. Grèce	Athènes	1	Grec, français
6. Irlande	Maynooth	3	Anglais, français
7. Italie	Gênes (avec LEA) Naples	3 2	Italien, français
8. Lettonie	Rīga	1	Letton, russe, français, anglais
9. Malte	Msida/ La Valette	1	Anglais, français, italien
10. Pologne	Katowice Varsovie	1 1	Polonais, français, anglais
11. Rép. Tchèque	Brno	1	Tchèque, français, anglais
12. Roumanie	Bacau	1	Roumain, français
13. Turquie	Ankara	1	Turc, français, anglais

Le projet d'université européenne Arqus peut permettre des mobilités vers les universités de Bergen (Norvège) <https://www.uib.no/en>, de Graz (Autriche) <https://www.uni-graz.at/en/>, de Grenade (accord déjà existant), Leipzig (Allemagne) <https://www.uni-leipzig.de/en/>, de Minho (Portugal) <https://www.uminho.pt/pt>, de Padoue (Italie), <https://www.unipd.it/en/>, de Vilnius (Lituanie) <https://www.vu.lt/en/> et Wroclaw (Pologne), <https://uni.wroc.pl/>.

Plus d'informations : <https://www.arqus-alliance.eu/>

### II. Amérique du Nord :

Des échanges sont également possibles avec le Québec (BCI/CREPUQ, universités francophones ou anglophones), l'Ontario (universités anglophones) et les États-Unis (ISEP). L'Université Jean Monnet ne dispose que d'un nombre limité de postes, ouverts à toutes les composantes (ALL, SHS, ...). Les universités nord-américaines sont très sélectives en raison du grand nombre de demandes qu'elles reçoivent.

Un bon dossier universitaire est exigé (mention AB minimum les deux années précédant le départ), une bonne connaissance de l'anglais pour les universités anglophones du Canada et le TOEFL (*Test of English as a*

*Foreign Language*) pour les États-Unis. Ces échanges bénéficient du même système de bourses qu'Erasmus (sauf celle de la Communauté européenne). Le départ aux États-Unis demande cependant des fonds personnels assez importants.

Une réunion d'information sera organisée en **novembre**.

## Règlement Intérieur du Département de Lettres UFR ALL Université Jean Monnet, Saint-Étienne

### Article 1<sup>er</sup> : Département

Le Département de Lettres est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants des 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> sections du CNU qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

### Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

### Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un.e de ses membres sont présent.es ou représenté.es.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un.e des membres présent.es le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou du Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'elle ou il souhaite voir débattue.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

### Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.e.s / étudiant.e.s. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué·e·s étudiant·e·s, élu·es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé·e·s si nécessaire par leurs suppléant·e·s élu·e·s également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

### **Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur**

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant·es ou intervenant·es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Elle ou il est consulté·e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Elle ou il peut être consulté·e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).

- Elle ou il propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :

- les modalités de contrôle de connaissances
- la création de nouveaux enseignements
- le contenu du livret pédagogique de l'étudiant·e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Elle ou il propose en concertation avec le ou la responsable du master,

- la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignant.es référent·es, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.

- l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
- une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
- la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

*Conformément aux statuts de l'UFR,*

*- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).*

*- La Directrice ou le Directeur est invité·e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).*

### **Article 6 : Modifications**

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 14 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.



## Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

### Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

**CAP AVENIR**

[capavenir@univ-st-etienne.fr](mailto:capavenir@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 17 16

### Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.

**Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)**

[ove@univ-st-etienne.fr](mailto:ove@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 18 04

### Santé, logement et vie quotidienne

**Santé et Médecine Préventive Universitaire**

04 69 66 11 00

**Soutien psychologique**

04 69 66 11 05

*Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous*

**Diététicienne**

04 69 66 11 05

*Les mercredis matin sur Rendez-vous*

**Assistante Sociale des Étudiants**

04 69 66 11 03

### Accompagnement handicap et vie étudiantes

**Handicap, gestion des aides humaines et logistiques**

04 77 42 17 22

**Vie étudiante, culture, associations**

04 77 42 17 23

### Activités sportives

**SUAPS**

[suaps@univ-st-etienne.fr](mailto:suaps@univ-st-etienne.fr)

04 77 42 17 96



Une traduction des diplômes de licence en termes de compétences professionnelles est disponible dans le guide compétences licences qui se trouve en ligne sur le site de l'université :

☞ <http://capavenir.univ-st-etienne.fr/ove> >> rubrique « insertion professionnelle » >> sous-rubrique « relations université entreprises » >> Guide des compétences.

Voir aussi le *Guide des stages* : <http://guide-stages.univ-st-etienne.fr/>



## BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

### LE RÉSEAU

La bibliothèque universitaire (BU) Tréfilerie fait partie du réseau des bibliothèques d'enseignement supérieur stéphanoises.

Le catalogue **BRISE-ES** (<https://catalogue-brisees.univ-st-etienne.fr>) permet de rechercher des documents dans tous ces établissements. Il est accessible à partir du [site internet des BU](#).

L'inscription à la bibliothèque permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau, ainsi que dans les bibliothèques municipales de Saint-Étienne.

### LES HORAIRES ET CONTACTS

1, rue Tréfilerie 42023 Saint-Étienne cedex 2

Tél : 04-77-42-16-98

✉ [bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr)

#### Horaires :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00

Le samedi de 9h00 à 18h30

(Pour les horaires particuliers consulter le site web)

#### Nous suivre :

 <https://www.facebook.com/bibliotheques.ujm>

 <https://twitter.com/BUSaintEtienne>

 <https://www.youtube.com/channel/UCIUdvKhAL8x1MI-zPae0gg>

 <https://www.instagram.com/bu.ujm/>

### LES SERVICES

La BU est équipée d'un accès WIFI ou filaire à internet

Votre inscription à la BU, sur simple présentation de votre carte multi-services, vous donne droit à un ensemble de services :

- Emprunts de documents (ouvrages, DVD, revues)
- Prêts sur place de câbles réseaux, de casques et d'ordinateurs portables
- Emprunts d'ordinateurs portables à domicile
- Accès aux services du catalogue : demandes d'ouvrages en magasin, réservation et demande d'achat de documents
- Réservation de salles de travail en groupe via l'application [Affluences](#)  
<https://reservation.affluences.com>
- Photocopies et impressions (achat d'une carte COREP obligatoire)

### LES ESPACES

La bibliothèque est divisée en quatre pôles disciplinaires :

- Sciences humaines et sociales : rez-de-chaussée,
- Droit et sciences politiques : 1<sup>er</sup> étage,
- Arts lettres langues : 1<sup>er</sup> étage,
- Musiques et images : 1<sup>er</sup> étage.

Chaque pôle propose des ouvrages, périodiques et autres documents en libre-accès. Vous y trouverez également des tables pour le travail individuel et des salles de travail en groupe réservables (à l'exception du pôle musiques et images). Dans chacun de ces quatre espaces, une personne est disponible pour vous aider dans vos recherches.

Au rez-de-chaussée, le kiosque, est une salle dédiée à la lecture de la presse.

Dans l'atrium (1<sup>er</sup> étage) la bibliothèque vous propose, tout au long de l'année, de nombreuses expositions et animations.

Suivez [l'actualité culturelle](#) de la bibliothèque depuis le site web (<https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/suivre-l-actu/l-agenda-culturel.html>)

## LA DOCUMENTATION

Outre la documentation papier, la BU vous donne accès à de la documentation en ligne disponible depuis chez vous 24h/24 et 7j/7. Il s'agit de bases de données, ouvrages ou revues.

Pour plus d'information sur les ressources disponibles dans votre discipline consultez

le site web des BU et cliquez



sur

En cas de problème d'accès à la documentation numérique contactez [bu.numerique@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.numerique@univ-st-etienne.fr)

## ÉTUDIANTS EN PREMIÈRE ANNÉE

Lors de votre premier semestre, vous suivrez un cours en ligne de recherche documentaire. Ce cours sera l'occasion de répondre à vos questions.

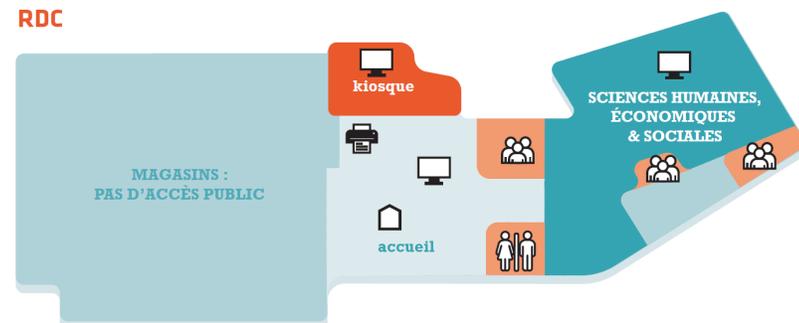
## ETUDIANTS EN MASTER DOCTORATS

A partir du Master, tout·e étudiant·e peut prendre contact avec le service « **Point info doc** ». Ce service personnalisé s'adresse aux étudiant·e·s de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle. Pour plus d'information contactez [bu.infodoc@univ-st-etienne.fr](mailto:bu.infodoc@univ-st-etienne.fr)

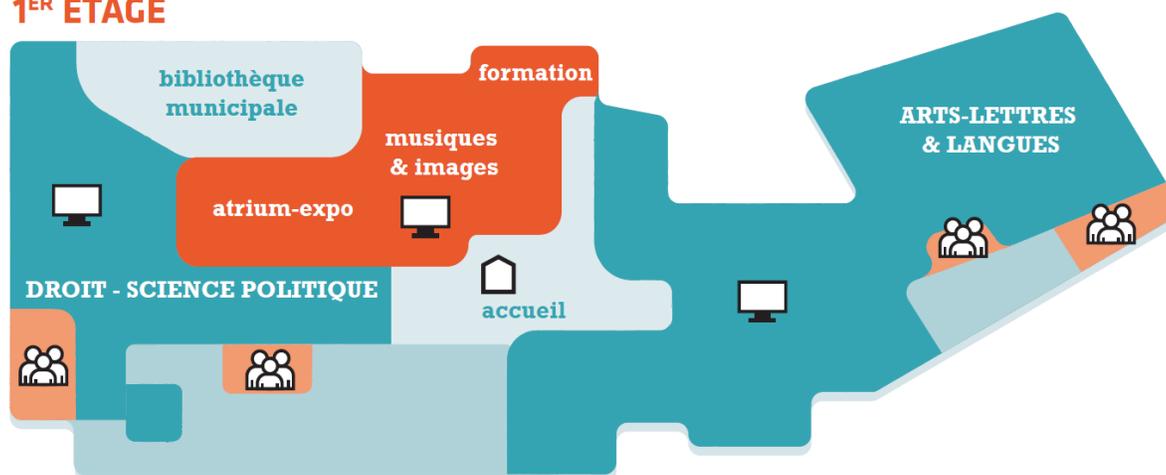
## PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES (PEB)

Ce service permet d'emprunter des documents dans d'autres bibliothèques. Pour tout renseignement, prendre contact avec Mme Pauline Grebert ( [pauline.grebert@univ-st-etienne.fr](mailto:pauline.grebert@univ-st-etienne.fr) ), bureau situé en secteur Droit.

### RDC



### 1<sup>ER</sup> ÉTAGE



# LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT-E-S



ANNUAIRE UdL

MON ESPACE NUMÉRIQUE

Bienvenue Yoa



**Communiquer**

Outils  
pédagogiques

Services  
administratifs

Bibliothèques

Assistance

Documents  
administratifs

☐ : [www.univ-st-etienne.fr/myujm](http://www.univ-st-etienne.fr/myujm)

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



**Pour les nouveaux étudiant·e·s : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.**

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous·tes les étudiant·e·s, quelle que soit leur faculté de rattachement.



Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences,



des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI (réseau UJM-SF) . Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

☐ <https://documentation.univ-st-etienne.fr>

☐ <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

## LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE SAINT-ÉTIENNE



Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...

Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne ( ) ou télécharger le catalogue :

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

**Adresse** : 35, rue du 11 novembre,  
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

**Localisation** : site Tréfilerie, bâtiment L 2<sup>ème</sup> étage.

 04.77.42.16.52

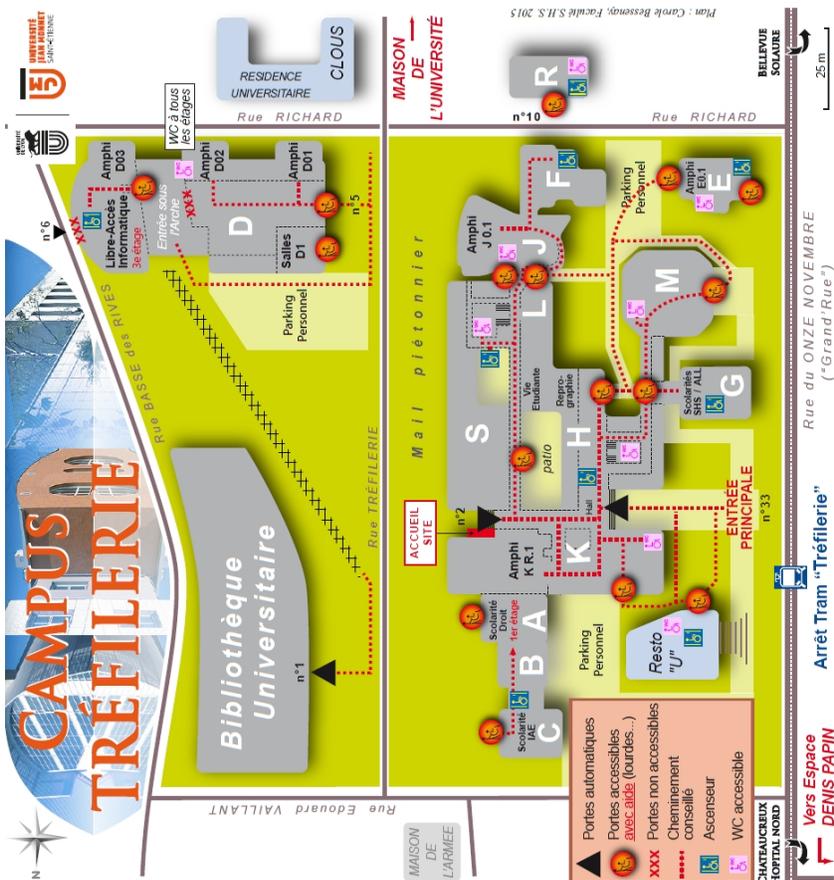
 [puse@univ-st-etienne.fr](mailto:puse@univ-st-etienne.fr)

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

**Heures d'ouverture au public** : 9h-16h30 du lundi au vendredi (plus de précisions sur le site).

**Responsable** : M. Jean-Marie Roulin.

# Plan Campus Tréfilerie (Saint-Étienne)



## Plan Campus Berges du Rhône (Lyon)

Plan général du secteur



## Plan des bâtiments du campus des Berges du Rhône

**Pour y accéder :****De la gare de la Part-Dieu :**

Tramway T1, direction Hôtel de Région / Montrochet, arrêt « Quai Claude Bernard ».

**De la gare de Perrache :**

– Tramway T1, direction IUT Feysine, arrêt « Quai Claude Bernard ».

– à pied (20 min), prendre le Cours de Verdun Récamier, traverser le Pont Galliéni, prendre le quai Claude Bernard (à gauche), puis la rue Chevreul (à droite) et la rue Pasteur (à gauche).

Vous pouvez consulter les horaires des tramways sur le site des transports en commun lyonnais: [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr)